

Zeitschrift: Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie suisse des sciences médicales = Bollettino dell' Accademia svizzera delle scienze mediche

Herausgeber: Schweizerische Akademie der Medizinischen Wissenschaften

Band: 23 (1967)

Vereinsnachrichten: Rapport annuel pour 1966

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel pour 1966

1. INTRODUCTION

L'année 1966 est la 3e de la 6e période administrative, et par conséquent, la 23e année depuis la Fondation de l'Académie.

Si l'aide aux chercheurs et l'encouragement des jeunes appelés un jour à renouveler nos cadres universitaires restent toujours la préoccupation majeure du Sénat, la question du contact permanent avec les médecins suisses travaillant aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada continue à intéresser vivement le Comité et les membres du Sénat.

Comme d'habitude, nous tenons à remercier très chaleureusement notre fidèle Secrétaire-général et Vice-président, le Prof. A. GIGON, de tout son dévouement et de son grand travail au sein du Comité, du Sénat et des Commissions. Nos remerciements vont également à notre ancien Président et Vice-président actuel, le Prof. W. LOEFFLER, ainsi qu'aux autres membres du Comité, les Prof. H. KUSKE et CHR. MÜLLER, le Dr F. KOENIG, et surtout aussi au Prof. H. WIRZ, qui tous par leur esprit de collaboration facilitent la tâche du Président.

Un grand merci méritent également Mlle Dr LUCIA GRAF et ses collaboratrices du Secrétariat, qui par leur travail consciencieux et dévoué assurent l'organisation et la réussite de nos séances; nous remercions également M. O. MADOERY de son excellente gestion des comptes.

Notre profonde reconnaissance va comme toujours à nos généreux et fidèles donateurs: La Maison Ciba S.A., la Fondation jubilaire de la Maison J. R. Geigy S.A., les Fondations pour le développement des sciences médico-biologiques des Maisons F. Hoffmann-La Roche & Cie S.A. et Sandoz S.A. à Bâle, la Maison Dr A. Wander S.A. à Berne, la Société des Produits Nestlé S.A. à Vevey et les Entreprises Maggi S.A. à Kemptthal, la Fédération des médecins suisses et son président, le Dr F. KÖNIG, M. A. SCHIRMER à Baden et son Association suisse des stations thermales, M. J.-J. BRODBECK à Genève et la Fondation J. Brodbeck-Sandreuter à Bâle, les Sociétés d'assurances: la Société suisse d'assurances générales (Rentenanstalt) ainsi que la Zurich et la Vita à Zurich, La Bâloise, Patria, Pax et Coop à Bâle, La Suisse à Lausanne et la Winterthour «Accidents» et la Winterthour «Vie» à Winterthour, «La Genevoise» à Genève et la «Fortuna» à Zurich, qui, par leur aide substantielle, garantissent l'existence de notre Académie.

Au cours de l'année 1966, le Sénat s'est réuni trois fois: le 15 mars à Bâle, le 25 juin à Zurich, et le 11 novembre à Genève.

Lors de la séance du 15 mars, qui a eu lieu à l'occasion du 10e anniversaire de la mort de Robert Bing, le prix Robert Bing fut remis aux lauréats 1966: le Prof. agrégé **MICHEL JOUVET**, de Lyon, et le Dr **MARIO WIESENDANGER**, de Zurich. Après la cérémonie solennelle, agrémentée par un quatuor bâlois, qui a exécuté une cassation de Mozart, compositeur particulièrement cher à **ROBERT BING**, les lauréats ont fait deux communications très appréciées et suivies d'une discussion intéressante.

Le Symposium consacré au Curare, qui a eu lieu à Zurich, les 24 et 25 juin, et qui avait été organisé par les Prof. P. **KARRER** et P. G. **WASER**, a eu un très grand succès puisque l'on a compté plus de 200 participants.

La 3e réunion scientifique, qui a eu lieu à Genève, le samedi 12 novembre, a été consacrée à un Symposium sur l'eau, les électrolytes et la perméabilité de membranes. Cette réunion organisée par le Prof. R. S. **MACH** a également attiré de très nombreux auditeurs.

Il nous reste à rappeler encore la mémoire des anciens membres du Sénat disparus au cours de l'année 1966:

1. Le Dr **LUDWIG BINSWANGER**, membre d'honneur de notre Académie, qui a été l'un des représentants de la tradition humaniste et de la psychiatrie moderne.

2. Le Prof. **HANS RUDOLF SCHINZ**, qui s'est distingué non seulement comme maître en radiologie, mais aussi comme connaisseur et ardent défenseur de la génétique humaine en Suisse. L'Académie a perdu en lui un de ses fidèles collaborateurs.

3. M. **BENEDIKT VISCHER-STAEHELIN**, qui était ancien membre de notre Commission des finances.

4. Lord **BRAIN**, Baron of Eynsham, membre d'honneur de notre Académie, a été l'un des grands représentants de la neurologie anglaise.

Nous regrettons vivement la perte de ces amis et membres de notre Académie et nous leur garderons un souvenir fidèle et reconnaissant.

D'autre part nous avons eu le plaisir de nommer quelques nouveaux membres d'honneur: le Dr **EUGÈNE BERNOULLI**, Bâle, le Prof. **JEAN ARTHUR HELD**, Genève, et le Dr **PETER ZSCHOKKE**, ancien Conseiller d'Etat du Canton de Bâle-Ville, ainsi que quelques membres correspondants étrangers: le Prof. **HANS HOFF**, Vienne, le Prof. **ISTVÁN RUSZNYÁK**, Budapest, et le Prof. **H. TUCHMANN-DUPLESSIS**, Paris. Nous sommes heureux de les compter parmi nous et leur souhaitons la bienvenue au sein de l'Académie.

L'année 1966 a été marquée encore par la nomination, sous les auspices de l'Académie, et sur l'instigation du Prof. R. S. **MACH**, d'une Commission pour la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la Santé. Cette Commission, composée du Comité de l'Académie, des représentants des Universités, de la Commission Interfacultés, du Fonds national suisse de la recherche scientifique, de la Fédération des médecins suisses et de l'industrie, s'est réunie pour la première fois le 29 octobre. Lors de la deuxième séance de cette Commission, le 3 décembre, il a été décidé d'intervenir auprès du

Conseiller fédéral TSCHUDI pour qu'il accorde sa bienveillance à la motion BOREL, demandant la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la Santé.

Une Commission, composée du Président de l'Académie, du Prof. MACH, du Dr KOENIG, du Prof. ROSSI et du Prof. AEBI, remplaçant le Prof. DE MURALT, a été reçue par le Conseiller fédéral TSCHUDI, le 6 décembre. Elle a eu l'occasion d'exposer les difficultés de la recherche médicale appliquée, vu que le Fonds national est obligé de limiter de plus en plus sa contribution aux recherches de base.

Genève, fin décembre 1966

Le Président: A. FRANCESCHETTI

II. PARTIE ADMINISTRATIVE

Sénat

Le Sénat a tenu ses séances statutaires, le 15 mars à Bâle, le 25 juin à Zurich et le 11 novembre à Genève.

Comité

Le Comité s'est réuni cette année quatre fois, c'est-à-dire, le 14 mars et le 27 octobre à la Maison Wildt à Bâle, le 23 juin au Savoy Hôtel Baur-en-ville à Zurich et le 2 décembre à l'Hôtel Schweizerhof à Berne.

Commission des préavis

Les séances de la Commission des préavis ont eu lieu, le 14 mars à la Maison Wildt à Bâle, le 23 juin au Savoy Hôtel Baur-en-ville à Zurich, le 11 novembre au Mancy, Vésenaz près de Genève et le 2 décembre à l'Hôtel Schweizerhof à Berne. La séance du 11 novembre se tint dans la belle propriété de notre Président, le Prof. Franceschetti. Les membres de la Commission bénéficièrent de l'aimable hospitalité de Madame Franceschetti, qui les reçut très cordialement. Ils eurent l'occasion d'admirer également la bibliothèque modèle que le Président a constituée dans la nouvelle aile de sa maison, ainsi que les splendides volumes d'histoire de la médecine.

Décès

L'Académie a le regret d'annoncer la perte de M. le Dr **LUDWIG BINSWANGER**, Kreuzlingen, membre d'honneur de l'Académie depuis 1961, décédé le 5 février 1966; de M. le Prof. **HANS RUDOLF SCHINZ**, ancien membre de l'Académie, décédé le 12 juin 1966; de M. **BENEDIKT VISCHER-STAEHELIN**, ancien membre de notre Commission des finances, décédé le 18 octobre 1966; et de Lord **BRAIN**, Baron of Eynsham, membre d'honneur de l'Académie depuis 1962, décédé le 29 décembre 1966.

Election de membres d'honneur et de membres correspondants

Le Sénat a élu trois membres d'honneur lors de ses séances du 15 mars et du 25 juin:

M. le Prof. **JEAN-ARTHUR HELD**, Directeur du service de parodontologie de l'Université de Genève;

M. le Dr **PETER ZSCHOKKE**, a. Conseiller d'Etat du Canton de Bâle-Ville et a Directeur du Département de l'Instruction publique;

M. le Dr **EUGÈNE BERNOLLI**, p. d. de pharmacologie à l'Université de Bâle.

Lors des mêmes séances, il a nommé membres correspondants étrangers :

M. le Prof. Dr HANS HOFF, Professeur ordinaire de neurologie et de psychiatrie à l'Université de Vienne;

M. le Prof. Dr ISTVAN RUSZNYÁK, Président de l'Académie hongroise des sciences à Budapest;

M. le Prof. H. TUCHMANN-DUPLESSIS, Directeur du Laboratoire d'embryologie à Paris.

Délibérations

A côté des tâches ordinaires de la gestion, le Sénat s'est occupé de divers problèmes d'hygiène publique, de la formation scolaire des médecins, du développement des contacts avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada, du développement du contact des sections suisses de diverses organisations internationales, des problèmes de la coordination de la recherche dans les diverses disciplines et, last but not least, avec la préparation de la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé.

Problèmes d'hygiène publique

M. le Conseiller fédéral TSCHUDI a adressé également à l'Académie une circulaire concernant un complément de la Constitution fédérale sur *la protection contre les émissions incommodantes*.

Le Comité et le Sénat ont étudié ce problème lors de leurs séances en octobre et novembre et ont décidé de répondre comme suit:

1. «Les membres de l'Académie estiment l'extension des compétences légales de la Confédération dans le domaine de la protection contre les émissions incommodantes nécessaire et urgente.»
2. «Cette extension des compétences devrait se porter sur toutes les matières mentionnées dans la lettre circulaire. Nous les citons dans l'ordre de leur importance: eau, air, bruit, radiation.»
3. «L'Académie recommande de formuler un article général, relatif à la protection contre les émissions, ce qui permettrait d'inclure également la lutte contre des dangers futurs, inconnus jusqu'à présent.»

On décida en outre d'attirer l'attention du Conseil fédéral sur la question des mauvaises odeurs, émanant de certaines cheminées d'établissements industriels.

L'Académie a étudié ces dernières années les problèmes consécutifs à la pollution de l'air par le *fluor* et les *dommages industriels* au Fricktal. Vu la situation: contrat entre les paysans et l'Alu-suisse d'une part et examen par des experts américains d'autre part, l'Académie se considère comme libérée de toute collaboration et, par conséquent, se dégage également de toute responsabilité quant au développement desdits problèmes.

Lors de la séance du 11 novembre, le Prof. W. WEBER, Berne, a suggéré à l'Académie d'étudier les possibilités de la lutte contre les abus faits par les paysans *des antibiotiques dans le fourrage*. En Suisse, un certain nombre d'antibiotiques peuvent être administrés à titre de doses nutritives. Maints

établissements vendent par contre des soi-disant «medicated food» qui contiennent des doses thérapeutiques. Les paysans peuvent administrer ce fourrage au bétail malade en quantités qu'ils considèrent utiles sans qu'un diagnostic ait été posé. Ils peuvent se procurer en outre, par voie illégale, des antibiotiques purs sous forme de poudre ou injectables. Il va sans dire qu'il y a un danger non seulement pour le bétail, mais aussi, par l'intermédiaire du lait et de la viande, un danger pour l'homme. L'efficacité de ces médicaments diminue et il se produit des allergies susceptibles de provoquer des accidents graves.

Problèmes concernant la révision de l'ordonnance fédérale sur la reconnaissance de certificats de maturité pour les études médicales

Dans le rapport 1965, nous avons communiqué les efforts des membres du Sénat au sujet de cette révision. Entre-temps, la Commission fédérale de la maturité a élaboré un nouveau projet, qui tient compte de diverses opinions énoncées par les milieux médicaux intéressés à cette révision. Il s'agit d'une solution de compromis, qui ne peut satisfaire tout le monde. Nous avons soumis ce projet aux membres du Sénat. Il vient d'être accepté par 23 sur les 29 membres, qui ont répondu; le silence de 15 membres suggère que quelques-uns d'entre-eux ont pris connaissance du projet sans être d'accord, mais également sans vouloir prendre l'initiative d'une opposition.

Développement du contact de l'Académie avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada

Dans le dernier rapport annuel, nous avons cité les noms des médecins de liaison dans les divers districts consulaires. Nous republions dans l'Annexe cette liste, en y ajoutant également les adresses des Ambassades, des Consulats généraux et des Consulats (v. p. 178).

Nous avons également étudié les tâches que les instances suisses pourraient remplir en faveur de leurs compatriotes à l'étranger et les services que les médecins de liaison pourraient rendre à leurs confrères en Suisse. – Les problèmes principaux qui ont été discutés au cours de l'année 1966 sont:

a) L'aide de l'Académie aux médecins désireux de retourner dans leur pays par la publication des postes vacants. La rédaction du Bulletin des médecins suisses est toujours prête à insérer dans son périodique les places libres. M. ROLLARD, attaché scientifique de l'Ambassade suisse à Washington offre à cet effet également le «Bulletin for the Swiss Scientists and Engineers in North-America». Le Sénat a décidé de rendre attentifs les doyens des facultés de médecine à cette possibilité, en les priant de bien vouloir étudier dans quelle mesure les facultés pourraient répondre au désir des médecins suisses aux Etats-Unis de retourner en Suisse.

b) Le Prof. FERRIER, notre médecin de liaison à Seattle, souligne l'importance d'une Centrale d'information sur les fondations qui donnent des bourses.

L'Académie a décidé d'établir une cartothèque des fondations distribuant des bourses. C'est le premier pas vers la réalisation de cette centrale d'information.

c) Un autre problème est l'*Assurance maladie-accidents des boursiers*. Selon les renseignements pris par le Secrétaire général auprès des médecins de liaison, il résulte que:

- les médecins des hôpitaux sont généralement assurés,
- la Blue Cross Insurance Co se charge des frais d'hospitalisation, la Blue Shield Insurance Co paie les honoraires des médecins.

Il y a pourtant des points importants sur lesquels il faudrait attirer l'attention des boursiers:

1. Dans certaines régions, il y a un délai de 3-4 mois avant qu'une compagnie d'assurances ne paie les frais d'une maladie ou d'un accident. Il serait donc prudent de se faire assurer déjà en Suisse.

2. Il est recommandé d'inclure dans une assurance maladie-accidents la condition que la police couvre également les frais de maladies et d'accidents survenant en voyage ou pendant les vacances.

3. Il serait prudent d'inclure toute la famille dans une seule police et de s'assurer que, par exemple, l'accouchement de la femme soit couvert également.

4. L'assurance ne couvrira-t-elle que les frais d'hospitalisation en 3e classe ou l'assuré aura-t-il la possibilité de se faire traiter en 2e ou en 1re classe?

Monsieur LÖFFLER, notre vice-président, s'est aimablement mis en relation avec le Conseil d'administration du *Sanatorium universitaire*, pour le prier de bien vouloir accorder la possibilité de l'*assurance contre la tuberculose* dudit sanatorium également aux boursiers suisses à l'étranger. La prime n'est que de Fr. 1.- par semestre. L'assurance contre la tuberculose auprès du Sanatorium universitaire permettrait d'exclure le risque de tuberculose dans une autre police, ce qui en rendrait la prime beaucoup moins élevée.

Coordination de la recherche dans les diverses disciplines

L'ophtalmologie et la psychiatrie ayant donné l'exemple, notre Président, le Prof. A. FRANCESCHETTI, a prié les membres du Sénat de bien vouloir suggérer ou soutenir la coordination de la recherche également dans leurs spécialités. Jusqu'à présent, nous avons reçu des rapports sur les tendances de coordination dans les branches suivantes: anatomie, histologie et embryologie, génétique humaine, neurologie et neuro-chirurgie, pédiatrie, physiologie, chimie physiologique et pharmacologie. Dans certaines disciplines, comme par exemple la médecine historique, il n'y a pas de problème puisqu'il n'y a que très peu de représentants. Les deux facultés de médecine vétérinaire collaborent, et la coordination existe.

Préparation de la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé

Le travail pour la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé fut institué par une lettre, qui nous est parvenue du Prof. MACH:

«Je me suis permis de développer l'idée de la création d'un 'Fonds national pour la recherche médicale appliquée' ou 'Fonds national de la santé', étant donné le fait que les experts du Conseil national de la recherche et Monsieur le Président DE MURALT nous ont informés que, dans les années à venir, seules les sciences de base dites sciences fondamentales recevront des subsides.

Il me serait très agréable si cette idée du Fonds national de la médecine appliquée, que j'ai discutée avec Messieurs les Conseillers aux Etats ALFRED BOREL et ERIC CHOISY, ainsi qu'avec mon ami OLIVIER REVERDIN, Conseiller national, pouvait être étudiée par l'Académie suisse des sciences médicales.»

Le Sénat de l'Académie a discuté ce problème lors de sa séance statutaire du 25 juin à Zurich. Il a approuvé sans restriction le projet de créer un Fonds spécial pour le développement de la recherche clinique et l'a jugé très urgent. Il a suggéré immédiatement de constituer une commission de création, dont feraient partie, outre le Prof. MACH, les membres du comité et d'autres personnalités qui nous seraient proposées.

Font partie de cette commission aujourd'hui en qualité de:

Représentants des Facultés de médecine

Bâle	Prof. F. KOLLER Prof. H. WIRZ suppléants: Prof. M. ALLGÖWER Prof. P. KIELHOLZ
Berne	Prof. H. KUSKE Prof. E. ROSSI
Genève	Prof. R.-S. MACH Prof. A. E. RENOLD suppléants: Prof. A. F. MULLER Prof. J. POSTERNAK
Lausanne	Prof. CHR. MULLER Prof. A. VANNOTTI suppléants: Prof. G. CANDARDJIS Prof. E. GAUTIER
Zurich	Prof. P. H. ROSSIER Prof. R. WITMER suppléants: Prof. H. U. BUFF Prof. E. HELD

Représentants des Facultés de médecine vétérinaire

Prof. H. STÜNZI, Zürich
suppléant: Prof. W. WEBER, Berne

Commission Interfacultés

Prof. O. GSSELL, Bâle

Fonds national de la recherche scientifique

Prof. A. VON MURALT, Berne
Prof. H. AEBI, Berne

Fédération des médecins suisses

Dr. F. KÖNIG, Lyss

Académie suisse des sciences médicales

Prof. A. FRANCESCHETTI, Genève

Prof. A. GIGON, Bâle

Prof. W. LÖFFLER, Zurich

Cette commission a siégé deux fois à Berne, le 29 octobre et le 2 décembre. Elle a pris connaissance de la motion Borel en faveur de ce fonds, qui a été signée fin juin par 31 conseillers aux Etats. En outre, elle a étudié les questions qui ont été posées par le Prof. IMBODEN, Président du Conseil suisse de la science, dans sa lettre du 7 septembre et y a répondu.

Lors de la séance du 29 octobre, le Prof. MACH, dans son introduction a bien voulu expliquer la nécessité et l'urgence de la création d'un tel fonds, et Monsieur RENOLD a présenté une étude sur la «Structuration du support donné par les gouvernements à la recherche médicale dans différents pays». Les deux exposés sont reproduits dans l'annexe, v. pp. 166 et 168.

On a discuté ensuite du nom de ce nouveau fonds et décidé de l'appeler ainsi:

Schweizerischer Forschungsfonds für die Gesundheit

Fonds suisse de la recherche pour la santé

Fondo svizzero delle ricerche sulla salute

et on a décidé de répondre aux deux premières questions du Prof. IMBODEN:

«1. La création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé est considérée comme absolument nécessaire et urgente.

2. Les subventions fédérales destinées aux universités ne doivent en aucun cas être utilisées pour les recherches cliniques. Cet argent doit rester à la disposition du gouvernement pour bâtir de nouveaux bâtiments, acheter des appareils, augmenter le personnel et les chaires universitaires.

La recherche appliquée dans les hôpitaux et cliniques non-universitaires est également à subventionner afin d'utiliser les importantes observations qui y sont faites.»

Lors de la séance du 3 décembre, on a élu une délégation qui a soumis ces propositions au Conseiller fédéral TSCHUDI, le 6 décembre.

Furent élus:

M. MACH, promoteur du projet

M. FRANCESCHETTI,

en qualité de Président de l'Académie

M. KÖNIG,

en qualité de Président de la Fédération des médecins suisses

M. DE MURALT ou M. AEBI,

en qualité de représentant du Fonds national

M. ROSSI,

en qualité de représentant des Suisses de langue italienne

Monsieur TSCHUDI a aimablement reçu cette délégation et lui a promis de traiter les problèmes d'une manière expéditive. Il a pourtant laissé entrevoir

qu'il ne sera pas possible d'accepter la motion telle quelle, mais qu'il était nécessaire de la transformer en un postulat. Le 7 décembre, le secrétariat de l'Académie a remis au Conseiller fédéral TSCHUDI la documentation demandée, et le 8 décembre, la question de la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé a été discutée au parlement. Monsieur BOREL, Conseiller aux Etats, a présenté sa motion et le Conseiller fédéral TSCHUDI lui a répondu d'une manière détaillée et bienveillante. Vu toutes les questions qui sont ouvertes et qui doivent être examinées de très près, le Conseiller fédéral TSCHUDI pria le Conseiller aux Etats BOREL de bien vouloir transformer sa motion en un postulat; Monsieur BOREL a accepté.

(La motion BOREL et la réponse de Monsieur TSCHUDI sont publiées dans l'annexe de ce rapport, v. p. 172 et 174.)

Collaboration de l'Académie dans diverses institutions et contacts avec d'autres organisations

1. Conseil de fondation du Fonds national de la recherche scientifique

Le Sénat de l'Académie a confirmé le mandat de délégué à MM. les Prof. W. LÖFFLER, Zurich, et J.-L. NICOD, Lausanne, jusqu'à la fin de la période administrative, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1968.

2. Conseil suisse de la science

Monsieur LÖFFLER représenta l'Académie à une séance du Conseil suisse de la science avec des représentants des milieux médicaux, convoquée et présidée par Monsieur le Conseiller fédéral Dr H. P. TSCHUDI. Les délibérations concernèrent le développement de la formation médicale. Monsieur GSSELL, Président de la Commission Interfacultés, a été chargé de constituer une commission d'experts, pour étudier les problèmes. MM. RENOLD et ROSSI y représentèrent l'Académie.

3. Fondation suisse de cardiologie

Au cours de cette année, il a été créé une Fondation suisse de cardiologie, qui a son siège à Berne. Le Prof. W. HADORN, lors de la séance de fondation, a été élu président. Les membres ont prié l'Académie de bien vouloir déléguer un représentant au Conseil de fondation. Monsieur KUSKE, membre de notre Comité, y fut nommé et a accepté cette tâche.

4. IBRO Suisse (International Brain Research Organization)

Monsieur AKERT, Président de l'IBRO Suisse, qui jouit du patronage de l'Académie, nous remet régulièrement les communications adressées aux membres. Grâce à ces petits bulletins, nous avons appris, par exemple, l'existence de «Fellowships» a) pour des boursiers étrangers en Suisse, b) pour des boursiers suisses à l'étranger.

Les candidats doivent avoir des compétences dans une des disciplines suivantes: neuro-anatomie, neuro-chimie, neuro-endocrinologie, neuro-pathologie, neuro-pharmacologie, neuro-physiologie, recherches sur le comportement, neuro-communication et biophysique.

5. EAZA (*Association de travail européenne pour médicaments odontologiques*)

Le Dr PETZOLD, son coordinateur, nous remet régulièrement les procès-verbaux des Symposia de cette association. Lors du dernier, qui a eu lieu le 21 janvier 1966 à Copenhague, on traita le sujet suivant: «Règles qui rendent possible la liberté de la vente de médicaments à effet thérapeutique».

6. Société suisse d'hémophilie

La fondation de cette société remonte à 1965. Monsieur F. KOLLER, qui y assume la fonction de Directeur de la commission médicale, fut nommé représentant de l'Académie à ladite société.

7. Commission pour la prévention d'arriération mentale

Le secrétaire de cette commission, le Prof. M. SCHÄER, Zurich, nous a envoyé le procès-verbal de la première séance, qui a eu lieu en mars 1966 à Berne et qui nous renseigne sur ses tâches.

Délégations et Congrès

1. Le Prof. WERTHEMANN repréSENTA l'Académie au *Symposion sur l'hypothèse de Duguid*, organisé par le Prof. STUDER, Directeur du département de médecine expérimentale de la F. Hoffmann-La Roche & Cie, S.A., *le 8 janvier 1966 à Bâle*.

2. Le Prof. KUSKE a eu l'amabilité de participer, au nom de l'Académie, à la *Séance des présidents des commissions de recherche pour le Fonds national*. Elle eut lieu, *le 15 janvier 1966 à Berne*.

3. Les Prof. LÖFFLER et RENOLD ont pris part, en tant que délégués de l'Académie, à la discussion, organisée par la *Commission fédérale de maturité*, *le 4 février 1966 à Berne*.

4. Le Prof. RENOLD a participé, au nom de l'Académie, à la séance de la *Commission des experts du Conseil de la science* (au sujet de la formation médicale), qui a eu lieu à *Berne, le 20 avril 1966*.

5. Le Prof. VANNOTTI repréSENTA l'Académie au 34e congrès de la *Société suisse de médecine interne* du *13 au 15 mai 1966 à Lausanne*.

6. Le Prof. KUSKE a été désigné par l'Académie à prendre part à l'Assemblée des délégués de la *Société suisse des sciences humaines*. Cette réunion eut lieu à *Fribourg, les 21 et 22 mai 1966*.

7. Le Prof. LÖFFLER repréSENTA l'Académie à la séance d'inauguration d'un Centre d'information toxicologique, fondé par la *Société suisse de pharmacie*. Cette séance eut lieu *le 25 mai 1966 à Zurich*.

8. Le Prof. FRANCESCHETTI ainsi que Mademoiselle Dr GRAF participèrent à la *Journée d'information sur des problèmes de documentation*, organisée par la Commission nationale suisse de l'UNESCO, le 4 juin 1966 à Berne.

9. Le Prof. VANNOTTI participa au nom du Sénat à la *célébration du tricentenaire de l'Académie des sciences à Paris*. Il y remit une adresse de félicitations de l'Académie. Les festivités eurent lieu du 5 au 10 juin 1966.

10. Le Prof. DE WATTEVILLE représenta l'Académie à la 3e réunion de la «*Kommission für teratologische Fragen der Deutschen Forschungsgemeinschaft*» qui eut lieu le 24 juin à Francfort.

11. Le Prof. NICOD a bien voulu représenter l'Académie à la cérémonie du *125e anniversaire de l'Académie royale de médecine de Belgique* qui fut célébré du 12 au 15 octobre, à Bruxelles. Notre Académie a remis une adresse de félicitations.

12. Le Prof. JADASSOHN a pris part au *centenaire de l'Académie yougoslave des sciences et des beaux-arts à Zagreb*, qui eut lieu les 11 et 12 novembre. Il y remit notre adresse de félicitations.

13. Le Prof. ROSSI représenta l'Académie à l'*assemblée annuelle du Conseil de fondation du Fonds national de la recherche scientifique à Berne*, le 14 octobre. Il y prit part, remplaçant M. LÖFFLER.

14. La Station climatologique à *St-Moritz (Grisons)* a organisé les 18 et 19 juin 1966 un symposion en l'honneur de Monsieur le Prof. F. VERZÁR. Il y a tenu une conférence sur «*Die Spurenstoffe nicht verunreinigter Luft und ihre mögliche Einwirkung auf den Menschen*».

Patronages

1. L'Académie a accordé son patronage à la *Conférence internationale sur le tétanos* qui a eu lieu du 15 au 19 juillet à Berne. Y participèrent les membres suivants: MM. AEBI, HÄSSIG, LÖFFLER, NISSEN et STÜNZI ainsi que le Prof. HITZIG et le Dr REBER.

2. Le symposion «*Der Mensch im Klima der Alpen*», patronné également par l'Académie, a été suivi par Monsieur LÖFFLER. Le symposium se déroula du 17 au 22 octobre à *Lugano et à Locarno*.

3. Monsieur ROSSI fut l'organisateur et le président du *Symposion sur la maladie fibrokystique du pancréas*, qui eut lieu à Berne et à Grindelwald du 19 au 22 septembre. L'Académie fut d'accord d'y déléguer Monsieur U. PFÄNDLER, qui prononça un petit discours d'ouverture.

Dons de publications

Les personnalités et institutions suivantes nous ont adressé des publications:

K. Akert, Zürich; Ch. Bavaud, Genève; Betriebswissenschaftliches Institut der ETH, Bibliothek und Dokumentation, Zürich; Bibliothek des

Eidgenössischen Statistischen Amtes, Bern; Bibliothèque de l'Académie bulgare des sciences, Sofia; F. Büchner, Freiburg i. Br.; Ciba AG, Basel; L. Condorelli, Rome; W. Frei, Zollikon; J. Eugster, Bern; H. Fischer, Freiburg i. Br.; A. Franceschetti, Genève; P. M. Galletti, Atlanta; R. Geigy, Basel; A. Gigon, Basel; F. Grün, Basel; P. Hauduroy, Lausanne; W. R. Hess, Zürich; A. Hittmair, Innsbruck; IKS (Interkantonale Kontrollstelle für Heilmittel), Bern; Institute for Cancer Research, Philadelphia; Institute of Occupational Health, Helsinki; F. Kogoj, Zagreb; Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Genève; Medizinische Staatsbibliothek, Prag; OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), Paris; Sandoz AG, Basel; O. Schlaginhaufen, Zürich; Schweizerische Lebensversicherungs- und Rentenanstalt, Zürich; Schweizerisches Tropeninstitut, Basel; Schweizerische Vereinigung für Atomenergie, Bern; Société suisse des sciences humaines, Genève; G. Solarino, Bari; H. Tuchmann-Duplessis, Paris; Ville de Neuchâtel; Universitätsbibliothek, Basel; Dr. A. Wander AG, Bern; H. WELTI, Paris; G. Wolf-Heidegger, Basel; E. Ziegler, Winterthur.

Commissions de travail

Fluorkommission

Vorsitzender: **TH. HÜRNY**; Mitglieder: **L. J. BAUME**, Genf; **V. DEMOLE**, Préverenges; **M. GUTHERZ**, Basel; **A. J. HELD**, Genf; **TH. MARTHALER**, Zürich; **M. SCHÄR**, Zürich; **H. J. WESPI**, Aarau; **E. ZIEGLER**, Winterthur.

In zwei Arbeitssitzungen wurden die neuesten Arbeiten kritisch besprochen. Die Dosierungsfrage steht immer noch im Vordergrund. Es zeigt sich erneut, daß mit der Trinkwasserfluoridierung, trotz der individuell abweichenden Flüssigkeits- und Nahrungsaufnahme, die besten, d. h. die gleichmäßigsten Resultate erreicht werden. Vor allem ist die Gefahr des gefleckten Schmelzes bei dieser Maßnahme, paradoxe Weise möchte man sagen, am geringsten. Bei der sogenannten gezielten Prophylaxe mit Tabletten scheint eher Vorsicht am Platze zu sein, besonders wenn die Tabletten auf einmal täglich oder sogar nüchtern verabreicht werden.

Die Genfer Regierung lud einige Mitglieder, die Herren **DEMOLE**, **HELD**, **HÜRNY** und **MARSHALER** sowie Herrn **Dr. M. WIDMER**, Chefingenieur des Wasserwerkes Basel zu einer Sitzung nach Genf ein, um sich über die beste Fluoridierungsmaßnahme orientieren zu lassen. Anschließend an die Kurzreferate standen die genannten Experten den Mitgliedern der Regierung zur Beantwortung von Fragen zur Verfügung. Die Diskussion war rege, und wir glauben, der Genfer Regierung wertvolle Dienste geleistet zu haben.

Prof. **HELD** gab in der Sitzung vom 24. November 1966 die Auswertung der kariesstatistischen Untersuchungen in Aigle und Bussigny bekannt. Es wurde bei den Kindern von Aigle eindeutig weniger Karies festgestellt als bei denjenigen von Bussigny. Um so mehr ist zu bedauern, daß die Gemeinde Aigle nicht dazu bewogen werden konnte, auf eigene Rechnung die Trinkwasserfluoridierung fortzusetzen. Die explosionsartige Zunahme der

Industrie und Bevölkerung stellt diese Gemeinde vor ernsthafte Probleme, von denen die Wasserversorgung nur eines ist.

M. GUTHERZ konnte melden, daß entsprechende Untersuchungen über den Wert der Trinkwasserfluoridierung an einem viel größeren Probandengut von Basel abgeschlossen sind und gegenwärtig ausgewertet werden.

Der Präsident: TH. HÜRNY

Commission suisse de génétique humaine

1. -- La 27e séance de la Commission eut lieu, le 10 décembre 1966, à la Clinique pédiatrique de Berne.

Nous déplorons le décès survenu au cours de cette année de l'un des membres les plus éminents de la Commission, le Prof. SCHINZ. Très tôt, son intérêt s'est porté également sur les questions génétiques. L'importance qu'il attribuait au problème des mutations induites par les radiations ionisantes, s'est traduite par la création, à Zurich, d'un Laboratoire de génétique des radiations. Le Prof. SCHINZ a présidé la Société suisse de génétique, et il fut l'un des premiers membres de notre Commission à laquelle il est resté fidèle jusqu'au bout. Nous avons souvent profité de sa clairvoyance. Par la somme de son travail, le Prof. SCHINZ a atteint les limites des possibilités offertes à un seul homme.

Le Prof. M. MUMENTHALER et le Dr F. AMMANN ont été reçus comme nouveaux membres.

2. -- Le Prof. KLEIN et le Dr STALDER ont présenté un rapport concernant le Congrès international de génétique humaine, à Chicago, du 5 au 10 septembre 1966.

Le Second Congrès international de neuro-génétique et neuro-ophtalmologie aura lieu du 17 au 22 septembre 1967 à Montréal. Toutes les demandes de renseignements sont à adresser au Dr A. BARBEAU, Université de Montréal.

D'autre part, le 12e Congrès international de génétique se tiendra à Tokyo, du 19 au 28 août 1968. C'est le Dr DAIGORO MORIWAKI, qui est président du Comité d'organisation.

3. -- La Commission se préoccupe particulièrement de deux problèmes: a) Le dépistage de la phénylcétonurie et d'autres désordres métaboliques par la méthode de *Guthrie*, dans l'ensemble de la Suisse. b) L'appui financier des Cantons aux laboratoires de cytogénétique humaine des cinq Facultés de médecine. Ces deux questions ont fait chacune l'objet d'une requête adressée par la Commission à la Conférence des Directeurs cantonaux des affaires sanitaires.

Le dépistage, la prévention et le traitement de l'arriération mentale préoccupent non seulement le Corps médical, mais aussi les milieux de l'enseignement et de l'éducation, ainsi que certaines associations exprimant les vœux de larges couches de la population.

Dans un certain pourcentage des cas, l'arriération mentale est due à des désordres métaboliques (phénylcétonurie, galactosémie, maladie du sirop d'érable) ou à des anomalies chromosomiques. Les troubles psychoneurologiques et, en particulier, l'arriération mentale constituent fréquemment l'élément clinique dominant de ces désordres.

C'est dans ce cadre général que doivent se situer nos démarches. Nous agissons en collaboration avec d'autres institutions et associations: l'Académie suisse des sciences médicales, la Fédération des médecins suisses, l'Institut de médecine sociale et préventive de Zurich, les Sociétés suisses de différentes spécialités médicales, la Fédération suisse des parents d'enfants mentalement retardés, et la Commission suisse (récemment fondée) pour la prévention de l'arriération mentale.

La solution de ces problèmes est liée à deux tâches essentielles: 1. d'ordre médical, et 2. d'ordre financier. – En ce qui concerne le financement, la question doit se poser, s'il ne serait pas judicieux d'englober tous ces examens dans un système de prévention médicale, dont les frais seraient assumés par l'Assurance-Invalidité. Actuellement, ni cette dernière, ni les caisses-maladie ne prennent en charge de tels examens. – Comme chaque canton est souverain en matière d'hygiène publique, c'est en respectant cette structure que nous devons organiser les examens médicaux de dépistage et obtenir leur financement. L'action dans les cantons doit être coordonnée pour réaliser une entente sur le plan fédéral.

a) *Dépistage de désordres métaboliques.* En décembre 1965, nous avons adressé au Président de la Conférence des Directeurs cantonaux des affaires sanitaires une requête, attirant l'attention sur la nécessité du dépistage systématique de la phénylcétonurie et d'autres troubles métaboliques (galactosémie, maladie du sirop d'érable) chez tous les nouveau-nés de Suisse. Les frais de ces examens s'élèvent à Fr. 3.- par enfant, et devraient être supportés par les cantons.

La Clinique pédiatrique de Zurich (Prof. PRADER) a effectué, il y a près de deux ans, les premiers examens de dépistage dans les hôpitaux de ce canton. Depuis lors, cette activité s'est considérablement accrue et s'étend actuellement aux hôpitaux de plusieurs cantons, surtout de Suisse orientale. En 1967, cette Clinique espère englober dans le dépistage une dizaine de cantons.

D'autre part, le Laboratoire central de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse (Prof. HÄSSIG) à Berne, organise également un centre de dépistage, et se propose d'examiner dès 1967 tous les nouveau-nés des maternités de la ville, puis du Canton de Berne. Ce laboratoire prévoit d'assurer également les examens de dépistage pour certains cantons de Suisse romande.

Il est probable qu'en 1967, environ 50 à 70% de tous les nouveau-nés de Suisse seront inclus dans le dépistage. Dans une étape ultérieure, on se propose d'examiner tous les nouveau-nés des hôpitaux suisses. Ensuite se posera le problème de l'examen des enfants nés à domicile.

Il est judicieux de laisser ces centres de dépistage se développer régionalement et étendre progressivement leur activité aux autres cantons. Ces

examens doivent toujours être effectués en plein accord avec le Corps médical intéressé. Plus tard, il s'agira de s'entendre au sujet de l'organisation définitive de ce dépistage dans l'ensemble de la Suisse.

b) Appui financier des cantons aux Laboratoires de cytogénétique humaine. Chaque année naissent en Suisse plus d'une centaine d'enfants mentalement retardés, en partie malformés, et présentant des anomalies chromosomiques (par exemple le mongolisme). La détection de ces dernières nécessite une culture délicate et compliquée de cellules sanguines ou de fibroblastes. Lorsque ces désordres sont éventuellement héréditaires, il est nécessaire d'étendre les examens à la parenté des patients. On peut alors reconnaître les personnes qui transmettent la tare et rassurer celles qui en sont exemptes.

Or, ces examens cytologiques sont extrêmement coûteux; ils s'élèvent au minimum à Fr. 400.- par patient. Ni l'Assurance-Invalidité, ni les caisses-maladie, ni les hôpitaux ne prennent en charge le coût de ces examens. D'autre part, la majorité des familles ne sont pas en mesure de supporter ces frais qui tombent alors à la charge des Laboratoires de cytogénétique, dont les moyens financiers sont très modestes.

Selon les estimations, le montant annuel de ces frais pour l'ensemble de la Suisse s'élève à environ Fr. 100 000.-. La Commission a adressé à la Conférence des Directeurs cantonaux des affaires sanitaires une requête insistant sur la nécessité d'un appui financier des cantons aux Laboratoires de cytogénétique humaine des cinq Facultés de Médecine (Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich).

4. – Lors du dernier Congrès international de génétique humaine à Chicago, un Comité s'est constitué en vue de la création d'une *Association européenne de génétique humaine*. Comme de nombreux pays ne possèdent pas de société autonome de génétique humaine, nous proposons que les statuts de cette Association européenne prévoient également l'admission de Commissions nationales de génétique humaine, ou de Sections de génétique humaine constituées comme telles au sein des Sociétés nationales de génétique générale.

5. – La Clinique pédiatrique de Berne a présenté une excellente démonstration d'anomalies génétiques (syndrome d'Ellis-van Creveld, maladie du «cri du chat»).

Le président: U. PFÄNDLER

Kommission für Hirnforschung

Die Kommission hat durch die Gewinnung von zwei Stipendien aus Mitteln des Schweizerischen Nationalfonds und der Interpharma ein Internationales Austauschprogramm zur Ausbildung von spezialisierten Hirnforschern etabliert. Ferner hat sie sich mit der Organisation einer ersten Arbeitstagung der schweizerischen IBRO- (International Brain Research Organisation, ein Zweig der UNESCO) Mitglieder befaßt, die Anfang Januar 1967 in Zürich stattfinden soll. Schließlich wurde durch Nominierung

neuer Mitglieder, die in verschiedenen Teildisziplinen der Hirnforschung tätig sind, der Wille zur vermehrten Koordination der Hirnforschung in der Schweiz zum Ausdruck gebracht. Der schweizerischen IBRO-Delegation gehören nunmehr an: 5 Neuroanatomen, 5 Neurophysiologen, 5 Neuropharmakologen, 1 Neuroendokrinologe, 1 Verhaltensforscher und 2 Neurochemiker. Prof. W. R. HESS (Zürich) ist Ehrenmitglied der Delegation.

Der Präsident: K. AKERT

Commission des isotopes

La Commission n'a pas eu d'activité particulière en 1966, à part le travail auquel elle collabore et qui se fait chez le Prof. LERCH, de Lausanne, pour la détermination du strontium radioactif dans les os. Les résultats définitifs seront élaborés en collaboration avec la Commission et feront l'objet d'une publication en 1967.

Le président: A. VANNOTTI

Commission suisse de pathologie géographique

La Commission a terminé l'enquête suisse sur l'infarctus du myocarde à l'intention du 9e Congrès de la Société internationale pour la pathologie géographique qui s'est tenu à Leyde en septembre 1966. Le rapport final de ce travail est reproduit dans l'annexe du rapport annuel de l'Académie (voir p. 183).

Le président: A. WERTHEMANN

Fondation pour bourses en médecine et en biologie

Election d'un membre du Conseil de fondation. – Vu la mort du Prof. JOSEF KÄLIN, titulaire de la chaire de zoologie de l'Université de Fribourg, le Sénat a élu en qualité de successeur, le Prof. A. FALLER, titulaire de la chaire d'anatomie de l'Université de Fribourg.

Octroi de bourses. – La Fondation a accordé au cours de l'année 1966 15 bourses dont 11 furent de nouvelles bourses et 4 des prolongations, pour un total de Fr. 327 833.-. Elles se répartissent comme suit:

Europe	1 prolongation	Fr. 21 000.-	
	3 nouvelles bourses	Fr. 53 333.-	Fr. 74 333.-
Etats-Unis	2 prolongations	Fr. 39 000.-	
	7 nouvelles bourses	Fr. 156 000.-	Fr. 195 000.-
Australie	1 prolongation	Fr. 32 500.-	
	1 nouvelle bourse	Fr. 26 000.-	Fr. 58 500.-
			Fr. 327 833.-

Il s'est avéré que malgré l'augmentation généreuse des dons annuels par les donateurs, la somme versée à la Fondation ne suffit pas. Le Conseil de fondation a donc décidé de s'adresser également aux Compagnies d'assurances pour leur demander une aide financière. (v. aussi p. 187)

Subsides

L'Académie a pu accorder en 1966 les subsides suivants:

No 378 – Prof. Dr A. WERTHEMANN, Bâle, Fr. 2000.– pour une enquête sur la sclérose coronaire ainsi que sur l'infarctus du myocarde en Suisse. Ce travail fait partie d'une enquête mondiale, suggérée par la Société internationale de pathologie géographique qui siégea cette année du 8 au 10 septembre à Leyde (décision du 15 mars 1966).

No 380 – Prof. Dr F. ALMASY, Zurich, Fr. 2000.– pour terminer ses travaux sur le métabolisme lipidique du foie (décision au mois de mai, par lettre circulaire).

No 381 – Prof. Dr G. WINCKLER, Lausanne, Fr. 5000.– pour continuer et publier ses travaux de recherches sur la présence de lipides neutres dans les cellules endothéliales des artéries du cerveau chez l'homme (décision du 25 juin 1966).

No 382 – Dr M. TCHICALOFF, p.d., Institution de Lavigny VD, Fr. 11 805.– pour l'achat d'un densitomètre Analytrol Beckmann Spinco dont il a besoin pour ses recherches (décision du 25 juin 1966).

No 385 – Prof. Dr G. SEMENZA, Zurich, Fr. 16 000.– pour ses travaux dans le domaine de la physiologie de la résorption intestinale, surtout de la résorption des disaccharides (problèmes de la malabsorption de la saccharose et de l'isomaltose) (décision du 11 novembre 1966).

No 386 – PD. Dr G. CONDRAU, Zurich, Fr. 18 000.– pour des recherches psychosomatiques concernant l'interprétation et la signification phénoménologique des symptômes d'une maladie à l'aide du test de Rorschach (décision du mois de décembre, vote par lettre).

No 388 – Prof. Dr F. KOLLER et Dr G. SCHOENENBERGER. Bâle, Fr. 16 500.– à l'intention de recherches sur les inhibiteurs de la déhydrogénase lactique à l'aide d'une méthode de détermination quantitative (décision du mois de décembre, vote par lettre).

En outre le Prof. S. MOESCHLIN, Soleure, a obtenu pour ses recherches sur la myélo- et la hématopoïèse à l'aide du marquage au tritium (v. demande de subside no 354, 1963) un crédit supplémentaire de Fr. 1 699.—.

Le Sénat a donc pu accorder une somme totale de Fr. 73 004.–. Une requête dut être annulée et deux autres furent refusées. Par contre, nous avons pu adresser deux demandes de subsides à d'autres instances.

Rapports de travaux

Nous avons reçu des rapports de travaux de Messieurs le Prof. M. ALLGÖWER, Coire – Dr S. BARANDUN, p.d., Dr H. KOBLET et Dr H. KÄSER,

Berne – Dr R. P. BERNARD, Seattle – Prof. O. BUCHER et Dr W. GROSS, Lausanne – Dr F. BURKART, Bâle – Dr. L. DESBAILLETS, Chicago – Dr M. EISNER, Londres – Prof. J. EUGSTER, Berne – Prof. W. FREI, H. STÜNZI et F. ALMASY, Zurich – Dr J. SARTORIUS, Detroit – Dr H. P. WITSCHI, Cincinnati.

Prix Robert Bing

La Commission de préavis pour le Prix Robert Bing n'a pas siégé cette année; par contre, nous avons pu distribuer deux prix de Fr. 20 000.– chacun, le 15 mars, lors de la commémoration de Robert Bing à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort. Les lauréats sont:

le Prof. MICHEL JOUVET, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lyon et chef du laboratoire de médecine expérimentale, et

le Dr MARIO WIESENDANGER, Médecin adjoint à l'«Institut für Gehirnforschung» de l'Université de Zurich.

Le Prof. JOUVET est connu surtout pour ses travaux originaux sur le sommeil paradoxal. Sa laudatio est la suivante: «MICHAEL JOUVET qui primus singulare genus somni faelium descripsit, quod activitas electrica corticis cerebralis admodum vehemens paucorum quidem voltum et diminutio toni nervorum cervicis comitari solet. Hunc somnum paradoxon a somno communi funditus ac toto genere distinguendum esse optime docuit demonstrativa structuretus talem somnum regentes informatione reticularis pontis insidere; quibus inventis scientiam nostram ad naturam formasque somni pertinentem felicissime et utilissime auxit.»

Le Dr WIESENDANGER est arrivé à démontrer l'influence du système pyramidal sur les neurones moteurs et intermédiaires de la moelle et a pu prouver que ce système contrôle et inhibe les afflux sensoriels provenant de la périphérie. Sa laudatio est la suivante: «MARIUS WIESENDANGER qui neuronium intermediorum physiologiam et pathophysiologiam sagacissime investigavit et eruditissimo quodam modo demonstrare potuit, quibus viribus systema illud quod dicitur pyramidale actus motores necnon sensomotores regat ordinat perficiat.»

Commission de recherche pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique

En 1966, la Commission de recherche pour le Fonds national s'est réunie trois fois, soit le 14 mars, à Bâle, le 23 juin, à Zurich, et le 3 décembre, à Berne. Elle a discuté quatre *demandes de bourses pour jeunes chercheurs* et a pu en accorder trois, soit:

FN No 91 – Dr L. DESBAILLETS, Genève, Fr. 8000.– en qualité de bourse supplémentaire à un salaire mensuel de \$ 500.– qu'il reçoit pour ses travaux à la Research Unit du Department of Surgery, University of Illinois, Chicago, chez le Prof. MENGUY, sur la régulation et la composition clinique des sucs gastriques et intestinaux.

FN No 92 - Dr JÖRG SARTORIUS, Bâle, Fr. 12 000.- comme bourse supplémentaire pour un séjour de deux ans chez le Prof. ZUELZER au Children Research Center à Detroit, où il s'occupe de l'hématologie pédiatrique (Fr. 9 000.-), et pour le voyage Bâle-Detroit (Fr. 3000.-).

FN No 94 - Dr RAYMOND CUENDET, Genève, Fr. 10 000.- comme contribution à son séjour d'étude chez le Prof. HOLLMAN au Department of Cardiology of the University College Hospital à Londres pour l'année 1966/67.

Une demande excédant les moyens de notre Commission de recherche a été retournée au candidat, qui fut prié de bien vouloir essayer d'obtenir une bourse de notre Fondation pour bourses en médecine et biologie.

La Commission traita en outre six *demandes de recherche* dont une vient d'être octroyée. Il s'agit de la requête de la Centrale suisse pour la Recherche clinique sur les tumeurs, Directeur Dr S. BARANDUN, Berne. Le Fonds national lui a accordé une somme de Fr. 487 223.-. Les départements qui profitent de ces dons sont ceux de la chimie immunologique, de la chimiothérapie, de la biochimie et des recherches métaboliques.

Une requête fut refusée et quatre demandes sont encore en suspens.

Nous avons reçu des rapports de travaux des Dr M. EISNER, Londres - F. BURKART, Bâle - H. P. WITSCHI, Cincinnati - L. DESBAILLETS, Chicago - et J. SARTORIUS, Detroit. En outre, MM. M. ALLGÖWER, S. BARANDUN, H. KOBLET et H. KÄSER ont bien voulu nous renseigner sur les résultats de leurs recherches.

Fondation du centenaire de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine pour la santé publique et les recherches médicales (Schweizerische Rentenanstalt)

Le Conseil de fondation s'est réuni le 3 juin. Il a octroyé les subventions suivantes:

J.St.R. No 64 - OSPEDALE RICOVERO S. DONATO, Intragna, Fr. 30 000.- comme contribution à l'achat d'un appareil à rayons X.

J.St.R. No 65 - Prof. Dr NICOLA G. MARKOFF, Coire, Fr. 36 000.- somme représentant le traitement d'un collaborateur scientifique devant poursuivre ses recherches sur la cirrhose.

J.St.R. No 66 - PD. Dr. med. L. WIDMER, Bâle, Fr. 20 000.- subside accordé pour la continuation de ses recherches sur l'athérosclérose des membres.

La Fondation du centenaire a ainsi mis gracieusement à la disposition du développement des hôpitaux régionaux et de la recherche médicale une somme totale de Fr. 86 000.-.

Les délégués de la Rentenanstalt au Conseil de la fondation jubilaire ont suggéré à leur Conseil d'administration de bien vouloir contribuer aux travaux de recherche de l'Académie et de lui attribuer un don, ceci en reconnaissance de la collaboration de l'Académie dans le Conseil de fondation de la Fondation jubilaire. L'Académie est très heureuse de ce généreux don et en exprime sa très vive gratitude.

Association suisse pour l'énergie atomique

Le Prof. ZUPPINGER, notre délégué auprès de l'Association suisse pour l'énergie atomique a bien voulu représenter l'Académie lors de l'Assemblée annuelle au mois de juin 1966. Nous recevons régulièrement le bulletin de l'Association qui, comme les années précédentes, est pour nous une source de maintes informations intéressantes.

CIOMS (Council of International Organizations of Medical Sciences)

Le secrétaire exécutif du Conseil nous renseigne sur les activités du CIOMS et sur les comités spéciaux qui font office d'agents de liaison et permettent une communication plus large entre les chercheurs de la même spécialité dans différents pays et entre les diverses disciplines. Des comités spéciaux existent déjà pour l'immunologie, la pathologie, la génétique et l'épidémiologie. La formation d'autres comités serait souhaitable.

Fondation Maison Wildt

Le Président du Conseil de fondation de la Fondation Maison Wildt, le Prof. E. STAHELIN s'étant retiré, il a fallu élire un nouveau président. Le Prof. A. WERTHEMANN a été désigné comme son successeur. Vu que les Conseillers d'Etat, MM. SCHALLER et ZSCHOKKE, se désistèrent de leurs fonctions gouvernementales, une modification devint inévitable. Le nouveau Conseil de fondation se compose comme suit:

Délégués de l'Université: Prof. A. WERTHEMANN, Président
Prof. FRANK VISCHER, Vice-président

Délégués du Gouvernement:

MM. les Conseillers d'Etat Dr LUKAS BURCKHARDT
ARNOLD SCHNEIDER

Délégué de l'Académie: Prof. A. GIGON

Bibliothèque

	Volumes	Brochures
Echanges	463	32
Achats	63	-
Dons	38	2
	<hr/> 564	<hr/> 34
Dépôts	9860	1384

Bulletin

En 1966 ont paru six fascicules de notre Bulletin, c'est-à-dire: vol. 21, fasc. 5/6; vol. 22, fasc. 1/3 et 4. Ces fascicules comptent 572 pages.

Le vol. 21, fasc. 5/6, contient 188 pages avec deux symposia et une notice nécrologique. Celui consacré à la mensuration du travail myocardique dans

différentes conditions compte 72 pages avec cinq exposés et six remarques lors de la discussion. Le symposion sur les mécanismes de lésions cellulaires en physiologie et en pathologie contient douze exposés et dix remarques lors de la discussion. Il comporte 110 pages. La notice nécrologique est de 2 pages.

Dans le vol. 22, fasc. 1 à 3, sont imprimés l'introduction ainsi que les 15 rapports et 28 discussions du Symposium sur la biochimie et la pathochimie du métabolisme embryonnaire. Ces trois fascicules comportent 236 pages. Dans le vol. 22, fasc. 4, on peut lire le récit de la Cérémonie à la mémoire de Robert Bing à l'occasion du 10e anniversaire de sa mort et de la Remise des Prix Robert Bing 1966. Il s'agit de deux adresses, un exposé à la mémoire de Robert Bing et quatre rapports scientifiques dont deux furent présentés par les lauréats. Le tout compte 63 pages. Dans l'annexe de ce fascicule, le rapport annuel 1965 est reproduit ainsi qu'une Revue du «Symposium on Duguid's Hypothesis».

Dans ces six fascicules, il y a 37 exposés, 44 remarques lors des discussions, une notice nécrologique, un rapport annuel et une revue d'un symposion.

Bibliographia Medica Helvetica

De nouveaux volumes n'ont malheureusement pas encore pu paraître. Par contre le dépouillement des périodiques des années 1965 et 1966 a été poursuivi. La situation n'est pas satisfaisante; on s'efforcera de trouver une solution nouvelle pour 1968.

III. PARTIE SCIENTIFIQUE

Les trois séances scientifiques de l'année 1966 eurent lieu le 15 mars à Bâle, les 24 et 25 juin à Zurich, et le 12 novembre à Genève.

Remise du Prix Robert Bing 1966

La séance du 15 mars fut dédiée à la mémoire de ROBERT BING à l'occasion du 10e anniversaire de sa mort. La cérémonie fut agrémentée d'œuvres musicales exécutées par le quatuor des «Basler Kammerbläser», ce qui contribua considérablement au caractère solennel de la réunion et fut vivement apprécié. Le Président de l'Académie prononça quelques paroles de bienvenue et Monsieur LÖFFLER, un ami du défunt, parla de l'inoubliable donateur.

Suivant la décision du Sénat, les Prix Robert Bing 1966 furent remis à deux neurologues dont les recherches avaient attiré l'attention des experts depuis un certain temps déjà. Il s'agit du

Dr MICHEL JOUVET, Professeur agrégé et premier assistant du Laboratoire de pathologie générale et expérimentale de la Faculté de médecine de l'Université de Lyon, et du

Dr MARIO WIESENDANGER, médecin adjoint du Prof. AKERT à l'Institut de recherches sur le cerveau de l'Université de Zurich.

Le Président les salua en lisant les laudations et en leur remettant les deux prix.

Il va sans dire que les rapports principaux furent présentés par les deux lauréats.

Pour la discussion, deux chercheurs étrangers avaient été conviés, le Prof. P. BUSER de Paris ainsi que le Prof. ARNE MOSFELDT LAURSEN de Copenhague. Le premier discuta le rapport de M. JOUVET, le second celui de M. WIESENDANGER.

Programme

Adresse de bienvenue par le Président, M. le Prof. Dr. A. FRANCESCHETTI, Genève
W. A. MOZART, Kassation für Oboe, Klarinette, Horn und Fagott, KV Anhang C 17.11.
Adagio – Allegro – Menuetto

HANS KULL, Oboe; PETER RIECKHOFF, Klarinette; JOSEF BREJZA, Horn; WALTER STIFTNER, Fagott

Prof. Dr W. LÖFFLER, Zürich: Zum Gedenken an Robert Bing
W. A. MOZART, Kassation KV Anhang C 17.11 (Fortsetzung), Adagio – Tempo di Polacca – Presto

Remise des prix aux lauréats:

Prof. Dr MICHEL JOUVET, Lyon, et Dr MARIO WIESENDANGER, Zurich

Communications

Prof. Dr MICHEL JOUVET: Monoamines et sommeil paradoxal

Dr MARIO WIESENDANGER: Die Rolle des pyramidalen Systems bei der sensomotorischen Integration.

Discussion

Prof. Dr PIERRE BUSER, Paris: Activité du tractus pyramidal au cours de la veille et de phases du sommeil chez le chat

Prof. Dr ARNE MOSFELDT LAURSEN, Copenhague: Motion speed and reaction time after section of the pyramidal tracts in cats

Un lunch réunit les participants et les invités dans la Maison Wildt. Parmi les invités, on remarqua des personnalités du monde politique, diplomatique et universitaire, tels que le Conseiller d'Etat le Dr P. ZSCHOKKE, le recteur de l'Université de Bâle, le Prof. G. WOLF-HEIDEGGER, le doyen de la Faculté de médecine, le Prof. M. MONNIER. Quelques membres d'honneur et des représentants des donateurs nous firent le plaisir d'y participer.

L'atmosphère fut excellente et l'adresse de bienvenue du Président ainsi que le discours du Conseiller d'Etat le Dr P. ZSCHOKKE furent suivis de propos savoureux et de quelques bons mots fort appréciés.

Symposium sur le Curare

Nous avons à remercier les Prof. Dr P. KARRER et Dr P. G. WASER qui ont bien voulu organiser à Zurich ce symposium des 24 et 25 juin de l'année écoulée, en souvenir de CLAUDE BERNARD qui, il y a un peu plus de cent ans, avait reconnu la valeur de l'effet du Curare pour l'application médicale par ses fameuses expériences sur la grenouille.

Le programme, établi par M. WASER, comprenait 23 conférences, faites par des chercheurs de neuf pays différents, c'est-à-dire d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de France, de Norvège, de Suède, de Suisse, des Etats-Unis et de l'Afrique du Sud.

Programme

Adresse par le Président de l'Académie: Prof. Dr A. FRANCESCHETTI, Genève

1. Rapports d'introduction

Prof. Dr. P. KARRER, Zurich: Geschichte der Curare-Forschung

Prof. Dr. R. FREY, Mainz: Curare in Biologie und Medizin

2. Partie chimique

Prof. Dr. H. SCHMID, Zurich: Chemie der Calebassen-Alkaloide

Discussion: TH. HÜRNIG, Berne – P. G. WASER, Zurich – A. MARXER, Bâle – S. THESLEFF, Lund – A. FÜRST, Bâle – J. F. CRUL, Nijmegen – R. FREY, Mainz – H. SCHMID, Zurich – K. BERNAUER, Bâle – F. FOLDES, New York

3. Partie physiologique

Dr. E. NICKEL, Zurich: Die Ultrastruktur der Endplatte

Prof. Dr. S. THESLEFF, Lund: The Physiology of Neuromuscular Transmission

Dr. M. WIESENDANGER, Zurich: Neurophysiologie des motorischen Apparates

4. Partie pharmacologique

Dr F. BOURILLET, Paris: Pharmacologie des substances curarisantes

Discussion: J. F. CRUL, Nijmegen – E. ZAIMIS, London – S. THESLEFF, Lund – P. G. WASER, Zurich – F. BOURILLET, Paris – G. RENTZCH, Bâle – E. NICKEL, Zurich – H. J. PREUSSER, Grafschaft – G. HOSSLI, Zurich – M. WIESENDANGER, Zurich

Intervalle

Prof. Dr. P. G. WASER, Zurich: Pharmakologie der Calebassen-Alkaloide

Dr. U. LÜTHI, Zurich: Verteilung und Metabolismus von curarisierenden Stoffen

Dr. A. HÜRLIMANN, Bâle: Pharmakologie des Diallyl-nor-Toxiferins (Alloferin®)
Prof. Dr. ELEANOR ZAIMIS, London: Factors which may modify the pharmacological action of curare
Discussion: S. THESLEFF, Lund – O. MAYRHOFER, Wien – P. G. WASER, Zurich – K. STEINBEREITHNER, Wien – PH. HARBECK, Zurich – CHR. SCHLATTER, Zurich – E. ZAIMIS, London – F. FOLDES, New York

Dîner

5. Partie clinique

Prof. Dr. F. FOLDES, New York: The clinical use of muscle relaxants
Prof. Dr. W. HÜGIN, Bâle: Dosierungsrelationen von Muskelrelaxantien und Narcotica
PD. Dr. F. W. AHNEFELD, Koblenz: Untersuchungen zur klinischen Anwendung des Diallyl-nor-Toxiferins
Dr. B. TSCHIRREN, Berne: Alloferin bei der Hyperventilationsnarkose mit Lachgas
Prof. Dr. O. MAYRHOFER, Wien: Erfahrungen mit Galanthamin (Nivalin) als Antagonist der Relaxantien vom Curare-Typ
Prof. Dr. G. HOSSLI, Zurich: Erfahrungen mit der Anwendung verschiedener Muskelrelaxantien vom Curare-Typ bei der symptomatischen Behandlung des Tetanus
Intervalle
Dozent Dr. K. STEINBEREITHNER, Wien: Synergistische Wirkung bestimmter Antibiotica mit Muskelrelaxantien vom Curare-Typ
Dr. H. KRONSWITZ, Tübingen: Relaxometrie bei der Verwendung von Muskelrelaxantien
Dr. G. H. BUSH, Liverpool: Curare and Alloferin® in Paediatrics
Professeur agrégé Dr P. JAQUENOUD, Marseille: Action de la diallyl-nor-toxiférine sur la pression artérielle du cardiaque anesthésié
Dr. J. STOVNER, Oslo: Efficiency and time of action of different curare substances and antagonizing action of prostigmine
Panel Discussion (Moderateur: Prof. Dr. F. FOLDES): Dr G. H. BUSH, Liverpool – Prof. Dr H. C. CHURCHILL-DAVIDSON, London – Lektor Dr J. F. CRUL, Nijmegen – Prof. Dr W. HÜGIN, Bâle – Prof. Dr O. MAYRHOFER, Wien – Dr J. STOVNER, Oslo – Prof. Dr G. VOURC'H, Paris – Dr B. TSCHIRREN, Berne – PD. Dr L. ECKMANN, Berne – PD. Dr G. A. DOENICKE, München – Dr F. GOZON, Bâle – Prof. E. ZAIMIS, London – Prof. Dr P. G. WASER, Zurich

Les discours et discussions eurent lieu à l'auditoire du «Kunsthaus» à Zurich. C'est aussi au «Kunsthaus» que l'on se rassembla pour le lunch du vendredi, tandis que le dîner du vendredi soir eut lieu dans le bel immeuble du 18e siècle, le «Zumfthaus zur Meise». Nous tenons à remercier très sincèrement la Maison F. Hoffmann-La Roche & Cie S.A. de Bâle, qui a bien voulu accorder généreusement des subsides pour cette séance; nos remerciements très chaleureux s'adressent également aux organisateurs.

Symposion sur «Eau, Electrolytes et Perméabilité de Membranes»

Ce fut grâce à l'initiative du Prof. R.-S. MACH de Genève que ce symposion a pu être réalisé, le 12 novembre 1966 à l'Hôpital cantonal de Genève. Des chercheurs de France, d'Allemagne, des Etats-Unis et de Suisse furent invités à discuter sur ce thème et à présenter des rapports sur les résultats de leurs travaux de recherches.

Les conférences ainsi que la discussion eurent lieu dans l'amphithéâtre des polycliniques de l'Hôpital cantonal; le lunch fut servi dans la «Cafeteria»

au dixième étage du nouveau bâtiment. Parmi les invités d'honneur, on remarqua avec plaisir la présence de Monsieur le Ministre CARL J. BURCKHARDT qui – après l'introduction par le Président – prononça un discours très apprécié. Voilà quelques-unes de ses paroles :

« Wenn die Geschäfte, die unser aller Schicksal, die Politik betreffen, mit so viel Zucht behandelt würden wie die Anliegen der großen medizinischen Wissenschaft, so dürften wir auf bessere Zeiten hoffen. Der Verlust an humarer Gesinnung, der unsere Epoche kennzeichnet, erinnert mich an das Wort eines antiken Imperators, der gesagt haben soll, die politische Leitung sollte den Ärzten übergeben werden, weil sie, wie keine andere menschliche Gruppe, den Menschen in seiner Schwäche kennen. Die Urteilskraft jenes Kaisers aus dem vierten Jahrhundert lässt sich aus der Art erkennen, in der er seine aus Lutetia (Paris) nach Byzanz mitgenommenen Pariser charakterisierte, von denen er sagte, die Männer ertragen die Schwülstigkeit und Unklarheit der Philosophenreden am Bosporus und die Frauen die auffallenden Toiletten der Damen des kaiserlichen Hofes nicht. Eine Aussage, die heute noch, nach fast 1800 Jahren für den Geist von Paris seine Richtigkeit behält. »

Programme

Prof. hon. Dr A. FRANCESCHETTI, Genève: Adresse de bienvenue

Prof. Dr R.-S. MACH, Genève: Introduction

Dr M. HOERNI et Dr A. QUOIDBACH, Genève: Composition des milieux de l'organisme au moyen de substances radio-actives (dissection isotopique)

Prof. agr. Dr B. FRANÇOIS, Lyon: Système de référence pour les mesures de composition corporelle hydrominérale

Prof. Dr J. CRABBÉ, Louvain: Problèmes de perméabilité de membranes. Effets de certaines hormones

Prof. Dr H. J. SCHATZMANN, Berne: Ionentransport durch Zellmembranen

Prof. Dr J.-L. FUNCK-BRENTANO, Paris: Tentative d'analyse cinétique de la diffusion du Na₂₄ chez l'homme

Prof. Dr R. STRAUB, Genève: Ionenpumpen

Discussion: CH. TOUSSAINT, Bruxelles - F. GRÜN, Bâle - J. P. HUET, Louvain - G. PETERS, Lausanne - J.-L. FUNCK-BRENTANO, Paris - A. QUOIDBACH, Genève - B. FRANÇOIS, Lyon - F. MOREL, Paris - W. WILBRANDT, Berne - J. CRABBÉ, Louvain - R. MACH, Genève - H. J. SCHATZMANN, Berne

Quick-Lunch

Prof. Dr F. MOREL, Gif-sur-Yvette: La perméabilité du tubule rénal pour l'eau et les électrolytes

Dr. G. GIEBISCH, New York: Newer aspects of renal potassium transport

Prof. Dr G. PETERS, Lausanne: Régulation des mécanismes rénaux de transport d'électrolytes

Dr. G. GIEBISCH, New York: Newer micropuncture data on sodium transport

Prof. Dr F. REUBI, Dr C. VORBURGER et Dr W. S. WILDE, Berne: Photomikroskopische Bestimmung des Albumin-Evansblue-Profils in den Vasa recta der Hamsterniere

Dr CH. TOUSSAINT, Bruxelles: Intervention du gradient oncotique transtubulaire dans la réabsorption du sodium par le tube rénal

Prof. Dr K. THURAU, München: Zur intrarenalen Regulation des Natriumgleichgewichtes

Drs H. EMRICH, B. FRIOLET, E. STOLL et Prof. E. ROSSI, Berne: Elektrolyttransport in ekkrienen menschlichen Schweißdrüsen

Prof. Dr H. WIRZ, Bâle: Synthèse et conclusions

Discussion: F. GRÜN, Bâle - K. THURAU, München - F. MOREL, Gif-sur-Yvette - G. PETERS, Lausanne - G. GIEBISCH, New York

Nous tenons à remercier très sincèrement les organisateurs, en particulier M. MACH, directeur de la Clinique médicale thérapeutique universitaire de Genève. Son symposion a attiré l'attention non seulement des spécialistes, mais aussi des représentants d'autres domaines médicaux.

Liste des donateurs de l'année 1966

Ciba S.A., Bâle

Geigy-Jubiläums-Stiftung, Bâle

Roche-Stiftung zur Förderung der medizinisch-biologischen Wissenschaften, Bâle

Sandoz-Stiftung zur Förderung der medizinisch-biologischen Wissenschaften, Bâle

F. Hoffmann-La Roche & Cie. S.A., Bâle

Dr A. Wander S.A., Berne

Société des Produits Nestlé S.A., Vevey

Entreprises Maggi S.A., Kemptthal

Verbindung der Schweizer Ärzte

Verband Schweizer Badekurorte, Baden

Jacques Brodbeck-Sandreuter-Stiftung, Bâle

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt), Zurich

«Vita», Lebensversicherungs-Aktiengesellschaft, Zurich et

«Zurich», Versicherungsgesellschaft, Zurich

«Winterthur», Lebensversicherungs-Gesellschaft, Winterthour et

«Winterthur», Schweizerische Unfallversicherungsgesellschaft in Winterthur, Winterthour

Basler Lebensversicherungs-Gesellschaft, Bâle

«Patria», Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft auf Gegenseitigkeit, Bâle

«Pax», Schweizerische Lebensversicherungsgesellschaft, Bâle

«La Suisse», Société d'assurances sur la vie, Lausanne

«Coop», Lebensversicherungs-Genossenschaft, Bâle

«La Genevoise», Société d'assurances sur la vie, Genève

«Fortuna», Lebensversicherungs-Gesellschaft, Zurich

Bâle, fin décembre 1966

Le Secrétaire général
A. GIGON

**Documentation
concernant la création d'un Fonds Suisse de la Recherche pour la Santé (FSRS)**

Introduction

Par le Prof. R.-S. MACH

présentée lors de la 1re séance de la Commission de création du FSRS du 29 octobre 1966

Je remercie le Secrétaire général de l'Académie suisse des sciences médicales, le Prof. GIGON, de m'avoir fait l'honneur d'introduire la séance aujourd'hui.

L'idée de créer un «Fonds national de la médecine appliquée» ou «Fonds national de la santé» s'est imposée à tous ceux qui sont responsables de l'avenir de la médecine suisse, pour deux raisons:

1. Etant donné que les demandes adressées au Fonds national suisse de la recherche scientifique ont augmenté ces dernières années dans des proportions considérables, atteignant la somme de 88 millions pour 45 millions de crédits en 1966, des mesures sévères ont dû être prises. Le Fonds national, dont les statuts précisent qu'il doit encourager la recherche *fondamentale*, s'est vu dans l'obligation de refuser une grande partie des subsides à ceux qui font de la recherche appliquée à la clinique. Un des membres du Conseil de la recherche, responsable de la section III (Biologie et Médecine), le Prof. ALEX MULLER, écrit dans un rapport: «Jusqu'à présent, la médecine était le grand 'client' de la section III, mais maintenant, avec le développement de la biochimie, de la biophysique, de la biochimie moléculaire, de la physiologie, de l'histologie, de la pharmacologie et de la microbiologie, la recherche clinique se trouve devant une situation difficile, car elle ne correspond pas tout à fait à la définition du Fonds national: encouragement de la recherche de base».

2. Dans les cas où le Fonds national, élargissant son champ d'action, avait tout de même accepté de financer des recherches cliniques pour une durée prolongée, il a dû y renoncer. Ses statuts disent en effet expressément que son rôle est l'encouragement, la mise en train, c'est-à-dire la «Förderung» de la recherche fondamentale et non pas la continuation de ces travaux.

Comme plusieurs universités cantonales sont dans l'impossibilité de prendre la relève du Fonds national, de nombreux chercheurs intéressés à la recherche clinique, auxquels on avait confié des missions à long terme, vont être obligés d'interrompre leurs travaux. Il ne nous sera plus possible, dans ces conditions, de faire revenir de l'étranger des hommes de valeur qui nous demandent un minimum de garanties pour leur avenir.

Etant donné la gravité et l'urgence de la situation de la médecine dans notre pays, nous avons, dans un discours prononcé lors de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Hôpital de Genève, lancé un S.O.S. et demandé instamment à nos Autorités de nous apporter leur aide. Cet appel a été

entendu par notre ami, le Conseiller aux Etats ALFRED BOREL, ancien chef du Département de l'instruction publique de notre canton, qui a déposé, le 1er juillet 1966, devant le Conseil des Etats, une motion signée de 31 Conseillers aux Etats. Cette motion résume très clairement l'inquiétude des professeurs de médecine de Suisse, qui l'ont approuvée unanimement dans la partie où elle dit: «Les recherches cliniques extrêmement importantes, relatives par exemple au traitement du cancer, de l'artériosclérose, du diabète, se trouvent compromises, les cantons universitaires ne pouvant faire face entièrement à des charges considérables et constantes».

La nécessité d'un «Fonds national de la recherche appliquée» n'intéresse pas que la médecine. Dans un important exposé fait le 4 février 1963, le Prof. DE MURALT en a déjà montré la nécessité pour toutes les sciences. Le Conseiller aux Etats ERIC CHOISY a également jeté, tout récemment, les bases d'un «Fonds national des sciences appliquées».

Tout à l'heure, le Prof. RENOLD vous exposera la situation des fonds de la recherche médicale, non seulement dans les grands pays, mais dans les pays plus semblables à la Suisse comme la Hollande, la Suède et le Danemark. J'aimerais, avant qu'il vous l'expose, faire encore quelques remarques générales.

Nous pensons que ce qui nous préoccupe aujourd'hui dépasse le problème de la recherche clinique; c'est tout l'avenir de la médecine et de la collaboration et de la coordination intercantonale qui est en jeu. Nous pensons qu'en créant un tel fonds, nous éviterons la dispersion des efforts que nous observons aujourd'hui, nous favoriserons l'installation d'un dialogue entre nos différents services de médecine qui se sentiront membres d'une même communauté. A l'époque des grandes statistiques et des «Computers», le travail en vase clos, dans un cantonalisme désuet, devrait faire place à une vision plus large des intérêts nationaux.

Nous pensons aussi qu'un tel «Fonds national de la santé» devrait non seulement s'occuper de la recherche clinique, mais être un centre d'information et d'échange. Les Anglais l'ont bien compris quand, en 1920, ils ont créé le «Medical Research Council» chargé de poursuivre «une politique indépendante pour des recherches en relation avec le soulagement des souffrances humaines», et plus tard: «recherches dans le domaine de la prévention, la cause, le diagnostic et le traitement des maladies».

Je me suis permis d'insister sur les avantages que représenterait la création d'une telle institution, parce que nous avons besoin de convaincre les Autorités et de répondre aux objections qui vont nous être faites. J'aimerais d'emblée répondre à deux critiques:

1. Ce fonds ne risque-t-il pas de porter atteinte à l'autonomie cantonale? Pour l'instant, en effet, les droits de la Confédération dans le domaine de la médecine sont très limités, comme le dit très justement le Prof. IMBODEN dans sa lettre du 7 septembre 1966 à notre Académie: «La Confédération possède, dans le cadre de l'encouragement à l'hygiène publique, seulement une série de droits particuliers... (ainsi selon l'article 69 C.F. pour la lutte

contre les maladies contagieuses ou largement répandues, ou malignes, et selon l'article 34ter C.F. pour la médecine du travail), le reste est du ressort des cantons».

Nous pensons que tout ce problème de souveraineté cantonale, en matière de prévention et d'information concernant les maladies, doit être revu avec une optique nouvelle, ce serait là également une des tâches d'un «Fonds national de la santé».

2. La deuxième critique est d'ordre financier et nous n'avons aucune compétence pour la traiter. J'aimerais cependant répondre à deux objections qui ont été faites: La première est que dans le message du Conseil fédéral du 14 décembre 1964, il est indiqué, à la page 40, que grâce aux subsides supplémentaires que va recevoir le Fonds national, ce dernier pourra financer des projets de recherches de toutes natures. Je crois que le Conseil de la recherche a répondu à cette objection en montrant que, dorénavant, même avec l'augmentation de ses crédits, il était obligé de se limiter à la recherche fondamentale. La deuxième objection est contenue dans la lettre du Prof. IMBODEN, qui se demande si les subsides accordés aux universités cantonales ne pourraient pas suffire à financer la recherche médicale appliquée. A cela il faut répondre que ces subsides concernent l'enseignement. Ils vont servir à de nouvelles constructions et à la création de postes de professeurs et d'enseignants qui nous font terriblement défaut. D'ailleurs, comme le fait remarquer le Prof. IMBODEN, cette aide est donnée aux cliniques universitaires et elle priverait les services de médecine, comme ceux de Soleure, de Winterthour et de La Chaux-de-Fonds qui font des travaux de haute valeur, de la possibilité d'une aide fédérale.

Nous pensons que nous pouvons répondre avec des arguments de valeur à ceux qui estiment la création de ce fonds inutile, et que malgré la dureté des temps, nous devons envisager l'avenir avec confiance et dans une atmosphère constructive.

Structuration du support donné par les gouvernements à la recherche médicale dans différents pays

Exposé du Prof. ALBERT E. RENOLD

Introduction. Parmi les sources, il convient de mentionner les excellents «Country reports on the organization of scientific research» publiés par l'OCDE (Organization for Economic Cooperation and Development). Jusqu'ici 18 pays ont soumis leur rapport à ce centre de coordination; il est intéressant de constater que ce n'est pas le cas de la Suisse. Les Dr BTESH et BANKOWSKI, du bureau de recherche de l'Organisation mondiale de la santé, ont donné librement leur temps et leurs conseils lors des efforts du rapporteur pour trouver les sources de renseignements nécessaires. Le Prof. JEAN POSTERNAK m'a fort aimablement et utilement aidé à réunir la documentation concernant la Belgique et les Pays-Bas.

Remarques générales

La recherche en médecine trouve en général son support gouvernemental dans le cadre de deux institutions:

- a) L'institution responsable de l'organisation de la recherche fondamentale (par exemple CNRS en France, ou les Académies des sciences dans les pays de l'Est). Dans la plupart des pays ces organismes dépendent d'un Ministère de la science ou d'un autre groupement gouvernemental.
- b) L'institution responsable du maintien de la santé, soit en général le Ministère de la santé ou de l'hygiène.

Il est à remarquer que tant les recherches médicales fondamentales que surtout les recherches de direction plus appliquée en clinique ne reçoivent en général pas un support suffisant dans le cadre de cette organisation classique, pour les raisons très simples qui suivent: dans le cadre des recherches fondamentales en général, les sciences très coûteuses mais très fondamentales, comme par exemple la physique nucléaire, ont tendance à prélever sur des budgets communs une part grandissante. Dans le cadre des ministères de la santé, par contre, la recherche médicale ne vient, dans le cadre des priorités, qu'après le maintien de la santé, les mesures de prévention, la thérapie, la formation de personnel nouveau, etc. Par exemple, c'est le manque total de structure de support *intermédiaire* pour la recherche médicale dans les pays de l'Est, avec une très forte polarisation sur les Académies des sciences d'une part et les Ministères de la santé de l'autre, qui est en grande partie responsable de la stagnation assez marquée de la recherche médicale dans ces pays.

Il est très probable que certains aspects de la recherche fondamentale en médecine, et surtout la recherche médicale d'application clinique, la «Clinical Investigation», dont les motivations sont à la fois fondamentales et d'intérêt clinique et humain, ne peuvent se développer de façon satisfaisante que lorsqu'une instance est également créée, ayant pour responsabilité principale le financement de la recherche médicale, donnant une certaine priorité aux recherches d'orientation humaine et motivées par les problèmes que posent les maladies.

Organisation dans d'autres pays

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la structure du support donné à la recherche aux Etats-Unis, où il s'est avéré très rapidement que le support qui pouvait être donné par l'intermédiaire de la National Science Foundation ne pouvait suffire, malgré la présence d'importants organismes indépendants pour les recherches nucléaires et spatiales, et malgré l'importance des foundations privées dans ce pays. Les National Institutes of Health ont atteint un développement extraordinaire, avec un budget qui a passé de \$ 700 000. à la fin de la seconde guerre mondiale à quelque 440 millions de dollars en 1965. Pourtant, il est souvent dit que l'organisation de la recherche en Suisse ne devrait pas se comparer à celle d'un pays aussi grand que les Etats-Unis et nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

En Belgique, il y a trois fonds principaux qui financent la recherche scientifique: a) Fonds national de la recherche scientifique, fondé en 1928.

b) Fonds de la recherche scientifique médicale, fondé en 1957. c) Fonds nucléaire, fondé en 1957.

Le budget du Fonds de la recherche scientifique médicale a débuté en 1957 avec 0,9 million de francs suisses et est, en 1966, de 5,9 millions de francs suisses. Ces fonds sont destinés plus particulièrement à l'investigation clinique, la recherche fondamentale dans le domaine des sciences médicales restant la responsabilité principale du Fonds national de la recherche scientifique. En outre, ces fonds n'incluent pas les dépenses occasionnées par la recherche dans le domaine du cancer qui reste un élément budgétaire indépendant du Ministère de la santé publique.

Mentionnons pour comparaison qu'en 1961/62, le budget du Fonds national de la recherche scientifique était de l'ordre de grandeur de 51 millions de francs suisses, et celui du Fonds nucléaire de l'ordre de grandeur de 84 millions de francs suisses.

En France, nous retrouvons de nouveau trois institutions: a) Centre national de la recherche scientifique. b) Institut d'hygiène, transformé en 1964 en Institut national de la santé et de la recherche médicale, ayant pour fonction «l'information sur les questions de santé et l'organisation du financement de la recherche médicale». c) Le Commissariat des études atomiques et le Centre national d'études spatiales.

En 1964/65, les fonds à la disposition du Centre national de la recherche scientifique étaient d'environ 650 millions de francs suisses, ceux à la disposition de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale d'environ 56 millions de francs suisses. De nouveau, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est responsable surtout des recherches d'orientation clinique, les recherches médicales dans les sciences fondamentales restant dans le cadre du CNRS.

En Suède, le support donné à la recherche, en général, dépend d'un «Science Advisory Council» composé de 25 membres représentant les universités, la science et l'industrie, et présidé par le premier ministre. Ce Conseil s'appuie sur une série de Research Councils, dont ceux qui nous concernent plus particulièrement sont les suivants: a) Atomic Research Council. b) Natural Sciences Research Council. c) Medical Research Council.

Les fonds à la disposition du Medical Research Council ont été en 1962/63 de 8,1 millions de francs suisses, mais il faut également remarquer que cette même année les National Institutes of Health américains ont attribué à la recherche médicale en Suède 8,9 millions de francs suisses environ.

En Grande-Bretagne, les institutions sont les suivantes: a) Le Science Research Council, issu en 1965 du Department of Scientific and Industrial Research, subdivisé en 1965 en un Ministère de la technologie, un Environmental Research Council et le Science Research Council. b) Le Medical Research Council, créé en 1920. c) L'Agricultural Research Council.

Les fonds à la disposition de ces Research Councils en 1964/65 étaient les suivants: 360 millions de francs suisses pour le Science Research Council; 108 millions de francs suisses pour le Medical Research Council; 120 millions de francs suisses pour l'Agricultural Research Council.

A ces dépenses s'ajoutent environ 450 millions de francs suisses dépensés pour la recherche par le «University Grant Committee».

Il est extrêmement difficile en Angleterre de se faire une idée réelle des dépenses dans le domaine de l'investigation clinique, une très grande proportion de ces dépenses, surtout pour le personnel, étant absorbée dans le cadre du financement du National Health Service. Les dépenses du Medical Research Council sont en grande partie des dépenses de recherche dans les sciences médicales fondamentales.

Pays-Bas: Les organismes sont les suivants: a) ZWO (Netherland Organization for Advancement of pure Research), fondé en 1932. b) TNO (Netherland Organization for Applied Scientific Research), fondé en 1950. Une importante subdivision de cette organisation est la «Organization for Health Research». c) Scientific Council for Nuclear Energy.

La recherche médicale bénéficie encore des fonds attribués au National Institute of Health, au Netherland Central Institute of Brain Research, et de crédits par l'intermédiaire des autres organisations de recherche, TNO, etc.

Les crédits à la disposition de la «Organization for Health Research» étaient de 4 millions de francs suisses en 1959 et de 9,8 millions en 1965, les chiffres correspondants pour le National Institute of Health étaient de 1,7 million en 1959 et 3,8 millions de francs suisses en 1965. L'estimation totale pour les crédits gouvernementaux mis à la disposition de la recherche médicale sous une autre forme que sous celle des crédits mis directement à la disposition des universités est de 8,1 millions pour 1959 et de 16,2 millions de francs suisses en 1965. L'estimation donnée par l'Académie néerlandaise des sciences pour les crédits de recherche médicale attribués directement aux universités et ensuite par celles-ci est de 15,8 millions pour 1959 et 37,5 millions pour 1965.

Si dans tous les pays que nous avons considérés jusqu'ici, la nécessité d'un organisme indépendant responsable de la recherche médicale s'est fait sentir, il ne semble pas en avoir été de même pour l'*Allemagne*. Celle-ci est organisée de manière fédérative, et tant les universités que les hôpitaux et les cliniques dépendent des «Länder». Les fonds mis à disposition pour les universités et les hôpitaux par ceux-ci sont considérables, et incluent une grande partie du financement de la recherche. Il est intéressant de constater que dans le rapport de l'Allemagne, les dépenses totales des Länder pour les universités, sans les cliniques universitaires, sont à peu près équivalentes aux seules dépenses pour les cliniques universitaires! Il faut noter la très grande différence, évidemment, de la taille de chaque unité fédérale par rapport à nos cantons, la plupart des «Länder» étant comparables à la Suisse et non pas à l'un de nos cantons.

Deux organismes fédéraux, financés en majeure partie par le gouvernement fédéral et en partie par les «Länder», sont chargés de donner des appuis importants à la recherche. Ce sont: a) La Forschungsgemeinschaft et b) la Max-Planck-Gesellschaft. Il a été estimé, qu'en 1961 approximativement, le 15% des fonds de ces deux institutions a été utilisé pour la recherche médicale.

Conseil aux Etats

Session de décembre 1966

C. E.

80ff.

Wi/Q

1179528 – Motion Borel. Unterstützung der angewandten medizinischen Forschung. –
Subventionnement de la recherche médicale appliquée

M. A. BOREL:

La motion que j'ai eu l'honneur de déposer le 1er janvier 1966 et que 31 collègues ont bien voulu contresigner m'a été inspirée par les inquiétudes des milieux médicaux de notre pays et tout particulièrement par le remarquable exposé que le Prof. MACH, de la Faculté de médecine de Genève, a consacré le 9 juin 1966 à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du nouvel Hôpital cantonal de Genève, à la situation difficile de la recherche médicale appliquée dans notre pays.

Le problème de la recherche appliquée en Suisse est à l'ordre du jour. Notre collègue M. ERIC CHOISY a eu à plusieurs reprises l'occasion de souligner la nécessité de consacrer des efforts accrus à la recherche appliquée en général.

La recherche médicale appliquée occupe dans l'ensemble de ces préoccupations une position privilégiée, d'une part en raison de l'importance de ces recherches pour la santé publique, d'autre part en raison du fait que le Fonds national de la recherche scientifique s'est vu, dès cette année, dans l'impossibilité de poursuivre le financement des recherches en cours malgré leur intérêt et malgré la qualité et l'importance reconnues de ces recherches. Le Fonds national avait en effet accepté jusqu'ici de subventionner, à côté de la recherche fondamentale proprement dite, la recherche médicale appliquée telle qu'elle se pratique non seulement dans les cliniques universitaires mais aussi dans certains hôpitaux. Je pense par exemple à ceux de Soleure, Winterthour et de La Chaux-de-Fonds. Cependant, les demandes ont augmenté à un rythme tel que le Fonds national n'a plus pu y faire face.

Il est essentiel de relever que la recherche fondamentale dans le domaine de la médecine ne peut être séparée de la recherche appliquée telle qu'elle est pratiquée dans les hôpitaux. Cette dernière permet de mieux comprendre, explique le Prof. MACH, l'origine du mécanisme des maladies et d'orienter ainsi le traitement médical ou chirurgical. Et de citer les deux exemples suivants: En présence d'une maladie aussi répandue que l'hypertension artérielle, la médecine universitaire ne peut pas se contenter de traiter les symptômes et d'essayer de retarder l'apparition des complications. Elle doit également s'efforcer de rechercher les causes cliniques pour les guérir avant

qu'apparaissent des désordres irréversibles. Grâce aux travaux des biochimistes, des chimistes et des spécialistes de la physiopathologie, on peut déjà, dans certains cas privilégiés, détecter des désordres hormonaux, par exemple ceux provoqués par une affection des glandes surrénales et, par l'ablation de la tumeur, guérir définitivement le malade. D'autre part, la chirurgie du cœur et des poumons n'a pu être réalisée qu'à la suite d'études patientes et approfondies de cardiologues, hématologues etc., soit d'une équipe de chercheurs qui ont permis en chirurgie moderne, grâce à ces informations, d'aborder avec sécurité les interventions les plus audacieuses.

A ces deux exemples, je voudrais encore ajouter celui qui a été donné par un colloque de cardiologues qui s'est réuni à Paris ces tout derniers jours et qui était intitulé: «Les états généraux du cœur». On y a constaté que le 47% des décès était dû à des maladies cardiovasculaires. Ces professeurs se sont plaints des crédits insuffisants – 5 millions, alors qu'en Amérique, les mêmes recherches recevaient 650 millions de francs par an.

Je voudrais citer, à titre de curiosité, la démonstration qui a été faite à l'occasion de ce congrès qui groupait des cardiologues français. La session s'est ouverte à 10 heures du matin. 200 cœurs semblables à des cartes à jouer se sont illuminés sur un immense panneau. 5 h plus tard, au moment de la publication de la charte du cœur qui terminait le congrès, la dernière lumière s'éteignait. Pendant ce laps de temps, 200 Français avaient succombé à une maladie cardiovasculaire et le médecin a ajouté que sur 200 000 Français qui meurent chaque année d'une maladie du cœur, 25 000 pourraient être sauvés si les médecins disposaient des moyens nécessaires, en particulier grâce à la recherche médicale appliquée.

D'autre part, la recherche appliquée à l'hôpital universitaire ne peut être dissociée de la mission d'enseignement, car en médecine aussi bien que dans toutes les autres sciences on ne peut concevoir un enseignement vivant et moderne sans recherches parallèles. C'est certainement pour toutes ces raisons que de nombreux Etats ont créé, à côté des institutions qui correspondent à notre Fonds national scientifique fondamental, une organisation particulière couvrant les besoins de la recherche médicale appliquée.

Je ne voudrais pas lasser votre attention mais citer simplement quelques exemples: la Belgique a créé en 1957, à côté d'un Fonds national de la recherche scientifique, un Fonds de la recherche scientifique médicale, qui aura distribué en 1966, 5,9 millions de francs suisses, consacrés plus particulièrement à l'investigation clinique. La France a transformé en 1964 son Institut d'hygiène en Institut national de la santé et de la recherche médicale, ayant pour but l'information sur les questions de santé et l'organisation du financement de la recherche médicale. Cet Institut disposait en 1964 et 1965 d'un budget de 56 millions de francs suisses. En Suède, le Conseil de la recherche médicale disposait, en 1962/63, de 8,1 millions de francs suisses. En Angleterre, le «Medical Research Council», créé en 1920, avait un budget de 108 millions de francs suisses en 1964/65. Partout, les mêmes besoins ont provoqué des créations comparables.

On pourrait naturellement songer à demander aux cantons universitaires de faire face à ces nouvelles dépenses, mais les sacrifices qu'ils consentent déjà à leurs universités sont considérables et surtout, il faut songer aussi à la recherche clinique qui se fait dans les hôpitaux non universitaires. Il est naturel dès lors que les intéressés se soient tournés vers la Confédération en considérant l'action menée jusqu'ici également pour la recherche médicale appliquée par le Fonds national, et en souhaitant qu'un organisme central coordonne en même temps qu'il subventionnerait les recherches dans ce domaine.

La constitutionnalité d'un pareil projet ne fait pas plus de doute que celle du Fonds national de la recherche scientifique; ici encore il s'agirait pour la Confédération de subventionner une organisation autonome sur le fonctionnement de laquelle elle exercerait les contrôles souhaitables. Il est indiscutable par contre que le financement d'un pareil fonds pose un problème à une époque où le Conseil fédéral s'efforce de faire adopter une politique d'austérité. Il n'en faut pas moins aller de l'avant, même s'il est nécessaire de développer seulement progressivement l'importance des fonds mis à disposition. Il en a également été ainsi pour le Fonds national de la recherche scientifique. Au surplus, il est loisible d'espérer que le Fonds pourra recevoir des contributions importantes des industries intéressées, en particulier de notre prospère industrie pharmaceutique.

Enfin, il serait peut-être indiqué d'envisager la possibilité de verser, par le canal de l'institution à créer et de ses experts qualifiés, les subsides déjà accordés par la Confédération dans plusieurs domaines. Je pense ici aux subventions pour l'étude de la tuberculose, du cancer, dans le domaine de la rhumatologie, etc.

Il est prématuré aujourd'hui d'en dire davantage sur l'organisation de ce nouveau fonds. Aussi bien aimerais-je laisser au Conseil fédéral le maximum de liberté dans l'initiative que nous attendons de lui. D'ores et déjà il est assuré de l'appui complet des milieux intéressés puisqu'il y a quelques jours seulement les délégués de l'Académie suisse de médecine, des Facultés de médecine et des organisations de médecins se sont mis d'accord, en présence du représentant du Fonds national de la recherche scientifique, sur les bases de l'organisation à créer. Le Conseil de la science, de son côté, a également donné le feu vert à la nouvelle organisation. – C'est dire que je suis persuadé que M. TSCHUDI, Conseiller fédéral, voudra bien, avec son énergie coutumière, mener à bien la tâche nouvelle qui lui est proposée dans l'intérêt de la recherche médicale et, partant, dans l'intérêt de la santé du peuple suisse.

Stellungnahme von Herrn Bundesrat TSCHUDI :

Über den Vorschlag von Herrn Ständerat BOREL haben wir die erste Vorabklärung durch den schweizerischen Wissenschaftsrat vornehmen lassen. Ferner hatte ich Gelegenheit, das Problem mit Vertretern der Akademie der medizinischen Wissenschaften, mit der Verbindung der Schweizer Ärzte und mit dem Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung zu besprechen.

Die erste Prüfung hat im wesentlichen folgendes ergeben: Es sind zwei Bedürfnisse, die es nahelegen, vermehrte Anstrengungen zur Förderung der angewandten medizinischen Forschung zu unternehmen.

Einmal wird man im Vergleich zu manchem ausländischen Staat feststellen müssen, daß für die Forschungstätigkeit an den großen Spitäler, vor allem an den Hochschulkliniken, nicht genügend Mittel zur Verfügung stehen. Gewiß ist an jeder Klinik die praktische Behandlung des Kranken das erste Anliegen. Aber mehr und mehr sind die erfolgreiche Diagnose und die erfolgreiche Therapie von der Fortentwicklung wissenschaftlicher Erkenntnisse abhängig gemacht. Die schweizerischen Hochschulkliniken sind heute derart mit praktischen Aufgaben belastet, daß die Forschung in vielen Bereichen nicht in wünschbarer Weise gefördert werden kann. Neben den Forschungsaufgaben der Kliniken bedarf sodann die Sozial- und Präventivmedizin vermehrter Unterstützung. Namentlich über die Einflüsse der immer mehr technisierten Umwelt und der persönlichen Lebensweise auf die Gesundheit des Einzelnen sind die Erkenntnisse noch ungenügend. Um über diese für die Volksgesundheit entscheidenden Zusammenhänge Klarheit zu gewinnen, sind systematische Erhebungen notwendig, die nur von Spezialisten geleitet werden können. Die wenigsten Kantone verfügen heute über Hilfsmittel, um derartig anspruchsvolle Aufgaben bewältigen zu können. Die Frage kann sich freilich stellen, ob es zur Förderung der klinischen Forschung und zum weiteren Ausbau der Sozial- und Präventivmedizin einer neuen Institution bedarf. Maßnahmen, die schon heute in anderen Bereichen durchgeführt werden, dienen einem ähnlichen Ziel. Vor allem hat der Schweizerische Nationalfonds für wissenschaftliche Forschung viele Vorhaben der medizinischen Forschung bisher erfolgreich unterstützt. Er wird auch in Zukunft weiterhin beträchtliche Mittel für die Erweiterung der medizinischen Erkenntnis einsetzen. Aufgabe des Nationalfonds ist es indessen, die Grundlagenforschung zu fördern. Wo es vorab darum geht, gewonnenes allgemeines Wissen für ein praktisches Ziel nutzbar zu machen und wo konkrete, für die Hebung der Volksgesundheit bedeutsame Erfahrungen gesammelt werden sollen, ist der Aufgabenbereich des Nationalfonds überschritten.

Auch die Maßnahmen, die heute auf Grund der eidgenössischen Gesundheitsgesetzgebung getroffen werden und die zu einem wesentlichen Teil aus finanziellen Zuwendungen bestehen, genügen nicht, um das Ziel, das durch die Motion von Herrn Ständerat BOREL gesetzt wird, zu erreichen. Die eidgenössische Gesundheitsgesetzgebung ist lückenhaft. Die Mittel, die zur Krankheitsbekämpfung und zur Förderung medizinischer Forschung zur Verfügung stehen, sind dem Gegenstande nach beschränkt. Die Bekämpfung der Tuberkulose und der rheumatischen Krankheiten steht im Vordergrund. Zudem soll nicht in erster Linie die angewandte Forschung, sondern die praktische Heilung der Kranken durch diese Maßnahmen gefördert werden.

Man könnte weiter daran denken, in der neuen Ordnung zur finanziellen Unterstützung der kantonalen Hochschulen im besonderen den Ausbau und

die Forschungstätigkeit der Universitätskliniken zu unterstützen. Im Jahre 1965 entfielen auf die Universitätskliniken fast ein Drittel der laufenden Ausgaben aller kantonalen Hochschulen. Der Bund wird in einer gesetzlichen Regelung, die im Jahre 1969 die heutige Übergangsordnung zur Hochschulförderung abzulösen hat, kaum darauf verzichten können, besondere Maßnahmen zur Förderung der Lehr- und Forschungstätigkeit an den Universitätskliniken zu ergreifen. Aber es ist sehr fraglich, ob damit dem berechtigten Ziel der Motion entsprochen werden kann. Nur den 5 Kantonen, die heute eine voll ausgebauten medizinische Fakultät unterhalten, könnte auf diese Weise im Bereich der angewandten medizinischen Forschung eine wirksame Hilfe gebracht werden.

Das Anliegen ist indessen ein weiteres: Vor allem jene Forschungstätigkeit, die Erkenntnisse im Dienste der Sozial- und Präventivmedizin sammeln soll, ist nicht an die Hochschulkliniken gebunden. Keine der heute bestehenden Institutionen kann somit die Aufgabe erfüllen, die angewandte medizinische Forschung in wirksamer und umfassender Weise anzuregen und zu fördern. Dieser Schluß wird auch durch Vergleiche mit ausländischen Verhältnissen erhärtet. In einer großen Zahl europäischer Staaten – Herr Ständerat BOREL hat sie bereits erwähnt: England, Frankreich, Schweden, Belgien, Holland – bestehen Einrichtungen, die als Parallelen zum vorgeschlagenen schweizerischen Fonds für angewandte medizinische Forschung gelten können. Die finanziellen Mittel, die diesen ausländischen Institutionen zur Verfügung stehen, sind freilich sehr ungleich. Bei einer Übertragung auf die schweizerischen Verhältnisse wäre zu sagen, daß die finanzielle Dotierung wohl ungefähr einem jährlichen Aufwand von Fr. 1.- je Kopf der Bevölkerung entspricht.

Welches die richtige Einordnung und die zweckmässige Organisation eines Fonds für angewandte medizinische Forschung wäre, bedarf noch einläßlicher Untersuchungen. Es mag naheliegen, eine ähnliche Lösung zu erwägen, wie sie im Schweizerischen Nationalfonds für wissenschaftliche Forschung Wirklichkeit wurde. Anderseits wird aber zu beachten sein, daß die Pflege der Volksgesundheit nach der heutigen verfassungsrechtlichen Ordnung nur in einzelnen Teilbereichen in die Kompetenz des Bundes fällt. Wesentliche Funktionen liegen bei den Kantonen. Das legt den Gedanken nahe, wie es denn auch vom Herrn Motionär zum Ausdruck gebracht wird, auch die Kantone an einer neuen Institution finanziell und organisatorisch zu beteiligen.

Die Motion erweist sich somit in ihrem Grundgedanken als interessant und prüfenswert. Die Abklärungen über ihre Realisierung sind aber erst im Anfangsstadium. Insbesondere ist die Frage der Mitwirkung der Kantone und der Privatwirtschaft noch offen. Die finanziellen Bedürfnisse und die Möglichkeit ihrer Deckung angesichts der heutigen Budgetsituation des Bundes müssen ebenfalls sorgfältig geprüft werden. Aus diesem Grunde bitte ich Herrn Ständerat Borel, die Motion in ein Postulat umzuwandeln. Ein solches nimmt der Bundesrat sehr gerne entgegen. Ich wiederhole hier

die Zusicherung, die ich den interessierten Kreisen dieser Tage bereits gegeben habe, daß wir – in Verbindung mit dem schweizerischen Wissenschaftsrat – die erforderlichen Abklärungen unverzüglich an die Hand nehmen werden.

O. E.

110/119

Da/B

M. A. BOREL:

Je connais la réserve de principe que M. TSCHUDI, Conseiller fédéral, marque à l'égard des motions qui lui sont présentées, que ce soit au Conseil national ou au Conseil des Etats. Tenant compte du sens et du contenu de sa réponse, tenant compte aussi de l'énergie et de l'initiative dont il fait preuve lorsqu'il empoigne un sujet, tenant compte enfin de la bonne volonté qui apparaît dans sa réponse, je lui fais entièrement confiance et je suis d'accord de transformer ma motion en postulat. Je le fais dans l'idée que l'initiative que va prendre le Conseil fédéral n'en sera pas retardée mais au contraire accélérée.

List of Contact Officers

Embassies Consulates general and Consulates	Consular Districts	Contact Officers
1. U S A		
	<i>Boston</i>	
Dr. FREDDY HOMBURGER Consul of Switzerland 535 Boylston Street Boston/Mass. 02116		Dr. FREDDY HOMBURGER Director and President Bio Research Institute Cambridge/Mass. 02138
	<i>Chicago</i>	
ERNST THEILER Consul general of Switzerland 75 East Wacker Drive Chicago/Ill. 60601		Dr. E. ALBERT ZELLER Prof. of Biochemistry, Northwestern University Medical School Chicago/Ill.
	<i>Cleveland</i>	
A. KELLER Consul of Switzerland 55 Public Square Cleveland/Ohio 44113		Dr. GEORGE HUG, Assis. Prof. The Children's Hospital Research Foundation Elland Ave and Bethesda Cincinnati/Ohio 45229
	<i>Los Angeles</i>	
EDWARD A. PERNET Consul general of Switzerland 3440 Wilshire Boulevard, Suite 817 Los Angeles/Cal. 90005		Dr. H. N. MANTCHIK 721 North Rodeo Drive Beverly Hills Los Angeles/Cal.
	<i>New Orleans</i>	
ERICH A. MESSMER Consul general of Switzerland 433 International Trade Mart New Orleans 30/La. 70130		Dr. P. M. GALLETTI Associate Prof. of Physiology 308 Vickers Drive Atlanta/Ga.
	<i>New York</i>	
Dr. HANS LACHER Consul general of Switzerland 444 Madison Avenue New York/N.Y. 10022		Prof. P. MIESCHER, M.D. Director, Div. of Hematology, New York University School of Medicine 530 First Avenue New York/N.Y. 10016
	<i>St. Louis</i>	
RUDOLPH SCHÄRER Consul of Switzerland 1012 Ambassador Building 411 North 7th Street St. Louis/Mo. 63101		J.-P. SCHÄRER, M.D. Westroad Medical Center 911 South Brentwood Blvd. St. Louis-Clayton/Mo. 63105

* Voir p. 6: Développement du contact de l'Académie avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada.

Embassies Consulates general and Consulates	Consular Districts	Contact Officers
---	-----------------------	------------------

San Francisco

JEAN STUDER
Consul general of Switzerland
55 New Montgomery Street
San Francisco/Cal. 94105

HENRY MULLER, M.D.
490 Post Street
San Francisco 2/Cal.

Seattle

A. SCHÄUBLIN
Consul of Switzerland
1331 Third Avenue
Seattle 1/Wash.

Prof. PIERRE E. FERRIER
Department of Pediatrics
University of Washington
Seattle/Wash. 98105

Washington

JEAN-JACQUES ROLLARD
Scientific attaché, Embassy of Switzerland
2900 Cathedral Avenue N.W.
Washington/D.C. 20008

Prof. Dr. GEORGE T. NAGER
4403 Bedford Place
Baltimore 18/Md

2. CANADA

Ottawa

H. W. GASSER
Ambassador of Switzerland
5 Avenue Marlborough
Ottawa 2/Ont.

Montreal

R. THIÉBAUD
Consul general of Switzerland
1572 Avenue McGregor
Montreal 25/Que.

Dr. GUSTAVE MORF
3412 Atwater Avenue
(at Sherbrooke)
Montreal 6/Que.

Toronto

GEORGES FALQUIER
Consul general of Switzerland
100 University Avenue, Suite 1102
Toronto 1/Ont.

Dr. ELSBETH DISLER-MAURER
1849 Yonge Street
Suite 907
Toronto 7/Ont.

Vancouver

E. ANDRES
Consul of Switzerland
402 West Pender Street
Vancouver 3/B.C.

Dr. H. CHODOS-HABEGGER
Fairmont Medical Building
750 West Broadway
Suite 904
Vancouver 9/B.C.

**Centre international de distribution de souches et d'informations
sur les types microbiens de Lausanne**

Rapport d'activité pour l'année 1966

Prof. P. HAUDUROY, Lausanne

Dans le courant de l'année 1966, le Centre international de distribution de souches et d'informations sur les types microbiens a considérablement augmenté son activité. J'examinerai tour à tour les résultats obtenus.

I. Collection de microbes et distribution de types microbiens

La Collection de l'Institut d'hygiène de Lausanne, étroitement liée au Centre international a continué à fournir aux travailleurs les souches bactériennes dont ils ont besoin, soit pour leurs recherches, soit pour leur enseignement.

Le tableau 1 indique le nom et le nombre de pays qui ont adressé des demandes au Centre et la répartition par pays des souches fournies.

Des rapports de plus en plus étroits se sont établis entre le Centre et un certain nombre de Collections à l'étranger, plus particulièrement avec la plus importante Collection existant dans le monde, l'American Type Culture Collection (ATCC) (Rockville, Maryland). J'ai eu la possibilité de visiter cette Collection en 1966 au cours d'un voyage que j'ai accompli en Amérique. Admirablement organisée, elle contient des milliers de souches de bactéries de toutes espèces. Cependant, elle a fait au cours de l'année 1966 de nombreux appels au Centre international pour obtenir des souches de Mycobactéries qu'elle ne possédait pas. Elles lui ont été fournies gracieusement et avec la plus grande célérité possible, accompagnées pour chacune d'elles de tous les documents qui étaient en ma possession.

Nombre de demandes qui nous sont parvenues ont nécessité de la part de la Direction du Centre des recherches souvent très nombreuses, très longues, compliquées, car beaucoup de bactériologues ne sont pas spécialisés dans l'étude de certains genres et demandent parfois des germes dont le nom de genre précis n'est pas indiqué. Toutes ces difficultés ont été résolues.

II. Demandes de renseignements

Comme je l'ai déjà signalé dans mon dernier rapport, les demandes de renseignements qui nous parviennent sont de plus en plus complexes. Les travailleurs n'ont parfois pas à leur disposition les travaux originaux qui leur permettraient de résoudre les problèmes qui se posent à eux et ils nous prient de les aider. Ici encore, nous sommes souvent obligés de procéder à l'analyse des différents travaux que nous possédons et à des recherches bibliographiques qui demandent un travail parfois fort long.

Tableau 1
Activité du Centre international

Pays	Nombre de souches distribuées en 1966	Renseignements demandés en 1966
Argentine	3	2
Australie	1	2
Autriche	4	2
Belgique	18	2
Bulgarie	21	2
Brésil	3
Canada	3	2
Chili	19	-
Danemark	3	4
Egypte	-	2
Espagne	28	3
France	207	15
Finlande	26	-
Grande-Bretagne	38	3
Grèce	4	1
Hongrie	41	2
Inde	1	2
Iran	-	1
Italie	90	8
Japon	-	2
Java	23	-
Kenya	45	-
Liban	-	1
Maroc	10	-
Pologne	5	4
Portugal	6	2
R.F.A. (Allemagne-Ouest)	110	10
Roumanie	11	1
Suède	3	1
Suisse	476	14
Tchécoslovaquie	35	1
Turquie	43	4
URSS	9	2
USA	44	12
Venezuela	-	3
Yougoslavie	38	1
Totaux	1365	114

III. Rapports avec l'OCDE

Depuis 1964, l'OCDE a demandé au Centre de Lausanne de lui servir d'intermédiaire dans son action sur la détérioration biologique des matériaux. Une enquête a été poursuivie par les soins du Centre auprès d'une centaine de laboratoires, situés dans 19 pays, afin de savoir si ces organismes possédaient des souches répondant aux définitions données par l'OCDE. Il nous est parvenu environ une cinquantaine de réponses. Un rapport a été établi, lequel a été adressé à l'OCDE. Il semble que peu de laboratoires s'intéressent au problème posé. Un très petit nombre de souches nous sont parvenues. Nous les avons lyophilisées et les gardons dans la Collection; nous en transmettons un échantillon à une autre Collection, afin que ces souches soient à l'abri d'une perte ou d'un accident quelconque.

IV. Bulletin d'information. Rapports avec l'OMS

J'avais signalé dans le rapport de l'année 1965 que l'Organisation mondiale de la santé avait attribué une subvention annuelle au Centre avec inscription au budget de l'OMS afin de lui permettre de publier un « Bulletin d'Information » destiné à établir un lien entre les Collections d'une part et le Centre d'autre part. Trois numéros de ce Bulletin ont déjà paru et le quatrième numéro (de 1966) est en préparation. Il paraîtra dans le courant du mois de janvier 1967. Ce Bulletin est adressé à toutes les Collections du monde, gratuitement, et à un certain nombre de chercheurs. De nombreuses demandes d'abonnement nous sont parvenues par ailleurs de travailleurs. Le No 3 dans lequel j'ai établi la liste de toutes les Mycobactéries connues avec le premier nom qui leur a été attribué, indiqué les différents synonymes, donné la référence du travail original a vivement intéressé les spécialistes de ce genre bactérien et a été à l'origine de demandes très nombreuses. L'Organisation mondiale de la santé, en particulier, a prié le Centre de lui faire parvenir 50 exemplaires de chacun des numéros parus qu'elle distribue à tous ses laboratoires de référence.

Une révision complète de toutes les Mycobactéries contenues dans notre Collection est en cours et un nouveau catalogue paraîtra dans le courant de l'année 1967.

V. Direction du Centre

Le Directeur du Centre a été nommé membre de la Section des Directeurs de Collections, dépendant de l'Association internationale des sociétés de microbiologie. Il a assisté au mois de juillet 1966 à Paris à une réunion de cette Section organisée par l'UNESCO, réunion au cours de laquelle ont été discutés nombre de problèmes intéressant les Collections.

Schweizerische Kommission für geographische Pathologie

Myokardinfarkt-Enquête der Internationalen Gesellschaft für geographische Pathologie

Abschlußbericht

A. WERTHEMANN, Basel

Der 9. Kongreß der internationalen Gesellschaft für geographische Pathologie vom September 1966 in Leyden behandelte das Thema der Herzinfarkte. Zu diesem Zwecke wurden die Pathologischen Institute der Schweiz zur Mitarbeit eingeladen. Es wurden ihnen allgemeine und detaillierte Fragen vorgelegt, und sie wurden gebeten, jeden einzelnen Fall von Coronarsklerose und Herzinfarkt während der Zeit vom 1. Juni 1964 bis zum 31. Mai 1965 zu registrieren. Von der Sektion Schweiz der internationalen Gesellschaft für geographische Pathologie wurden dazu 8000 in deutscher Sprache verfaßte Fragebogen gedruckt und den an der Enquête beteiligten Pathologischen Instituten der Schweiz abgegeben. Die ausgefüllten Fragebogen wurden vom Generalsekretariat der Gesellschaft im Histopathologischen Institut Zürich (Vorsteher: Prof. J. R. RÜTTNER) auf Lochkarten verschlüsselt und zur Auswertung durch den Computer bereitgestellt. Mit Hilfe des durch die Schweizerische Akademie der medizinischen Wissenschaften zur Verfügung gestellten Kredites war es möglich, das Schweizer Material aufzuarbeiten und für den Kongreß in das europäische Material einzuverleiben. Den Schweizer Teilnehmern wurden die Resultate aus der Enquête sowie die Resultate der durch das betreffende Institut beigetragenen Daten zugestellt.

Alle Resultate der Schweizer Enquête werden in den Publikationen des Weltrapportes über das ganze Material enthalten sein.

Aus der Auswertung der eingegangenen Antworten ergaben sich für die Schweiz die folgenden Mitteilungen:

I. Beteiligung an der Enquête

Zur Mitarbeit an der Enquête wurden eingeladen:

das Pathologische Institut am Kantonsspital Aarau,
das Pathologische Institut der Universität Basel,
das Pathologische Institut der Universität Bern,
das Pathologische Institut der Universität Genf,
das Pathologische Institut der Universität Lausanne,
das Pathologische Institut in Locarno,
das Pathologische Institut am Kantonsspital Luzern,
das Pathologische Institut am Kantonsspital St. Gallen,
das Pathologische Institut am Kantonsspital Winterthur,
das Pathologische Institut der Universität Zürich,
das Histopathologische Institut Zürich.

Nicht teilgenommen haben die Pathologischen Institute von Lausanne, Locarno und der Universität Zürich. Im pathologischen Institut des Kantonsspitals Aarau hat ein Laborbrand die Unterlagen des Materials von 1964 zerstört, so daß nur die Resultate von 6 Monaten vorliegen.

II. Auswertung der Fragebogen

a) Die allgemeinen Fragen betrafen:

1. Die Anzahl Autopsien der einzelnen Institute, wobei die Gesamtzahl der im Zeitraum der Enquête durchgeführten Autopsien nach Alter und Geschlecht angegeben waren; die Alterseinteilung geschah nach 5-Jahres-Gruppen.
2. Die Anzahl der bei der Sektion gefundenen Herzinfarkte und Coronarsklerosen, auch diese nach Geschlecht und Alter getrennt.

b) Die detaillierten Fragen stützten sich auf die Registrierung jedes einzelnen Falles von Coronarsklerose und Herzinfarkt zur Ermittlung der Beziehungen zwischen den verschiedenen pathologischen Prozessen.

III. Resultate der Enquête

a) Allgemeine Fragen

1. Gesamtzahl der Autopsien. – Die Gesamtzahl der von den an der Enquête beteiligten Pathologischen Institute im Zeitraum der Enquête durchgeführten Sektionen beträgt:

Pathologisches Institut	Männer	Frauen	Total
Basel	1165	1036	2201
Bern	601	359	960
Genf	537	413	950
Luzern	426	298	724
St. Gallen	587	460	1047
Winterthur	629	478	1107
Histopathol. Institut Zürich	165	90	255
Aarau (nur 6 Monate)	305	189	494
Total	4415	3323	7738

Einteilung der Gesamtzahl Autopsien von 7738 nach 5-Jahres-Altersgruppen s. Tabelle 1.

Tabelle 1*

Zahl der Autopsien, eingeteilt in 5-Jahresgruppen und nach Geschlecht

	0/19	20/24	25/29	30/34	35/39	40/44	45/49	50/54	55/59	60/64	65/69	70/74	75/79	80/84	85/89	90/94	>95	Total
♂	636	47	55	67	84	103	175	262	349	526	584	547	480	340	131	25	4	4415
♀	496	25	30	37	51	59	83	152	193	288	418	451	435	376	89	39	9	3323
T.	1132	72	85	104	135	162	258	414	542	814	1002	998	915	716	220	64	13	7738

Tabelle 2*

Zahl der Autopsien mit Herzinfarkt, eingeteilt in 5-Jahresgruppen und nach Geschlecht

	0/19	20/24	25/29	30/34	35/39	40/44	45/49	50/54	55/59	60/64	65/69	70/74	75/79	80/84	85/89	90/94	>95	Total
♂	—	—	2	2	7	7	19	23	53	73	81	121	82	66	32	5	3	576
♀	—	1	—	—	3	—	—	3	13	31	55	71	86	61	31	2	6	363
T.	—	—	3	2	7	10	19	26	66	104	136	192	168	127	63	7	9	939

Zahl der Autopsien mit Koronarsklerose, eingeteilt in 5-Jahresgruppen und nach Geschlecht

	0/19	20/24	25/29	30/34	35/39	40/44	45/49	50/54	55/59	60/64	65/69	70/74	75/79	80/84	85/89	90/94	>95	Total
♂	—	1	2	3	11	12	24	54	90	171	183	227	185	129	59	14	2	1169
♀	—	1	—	—	4	5	18	34	74	115	143	191	144	68	14	6	820	
T.	—	1	3	3	11	16	29	72	124	245	298	370	376	273	127	28	8	1989

* Aus: I.S.G.P., Myocardial Infarction Inquiry Congress Leyden 1966. – Results: I. General Questions. Country Switzerland – Zürich – Bern – Winterthur – St. Gallen – Luzern – Basel

2. Sektionen mit Herzinfarkt und Coronarsklerose. - Folgende Zahlen wurden aus den Pathologischen Instituten gemeldet:

Pathologisches Institut	Herz- infarkt	Coronar- sklerose	Total Sektionen
Basel	344	456	2201
Bern	102	178	960
Genf	169	keine Meldg.	950
Luzern	106	226	724
St. Gallen	153	505	1047
Winterthur	168	432	1107
Histopathol. Institut Zürich	64	189	255
Aarau (nur 6 Monate)	29	keine Meldg.	494
Total	1135	unvollst.	7738

Einteilung der Anzahl Fälle mit Herzinfarkt und Coronarsklerose nach Geschlecht und Alter s. Tabelle 2.

Die Frage nach der Berufszugehörigkeit (mehr intellektuell, mehr manuell) wurde durch die Auswertung der Fragebogen wie folgt beantwortet:

Von 1099 aufgezeichneten Fällen waren

757 mehr manuell (413 Männer, 344 Frauen),

189 mehr intellektuell (170 Männer, 19 Frauen) berufstätig,

153 geben keinen Beruf an.

b) Detaillierte Fragen

1. Von 1013 ermittelten Herzinfarkten betrafen 635 das männliche, 378 das weibliche Geschlecht.

2. Davon waren 518 die *Todesursache*, 330mal bei Männern, 188mal bei Frauen.

3. Als *Zufallsbefund* wurde der Herzinfarkt 495mal registriert (305 Männer, 190 Frauen).

4. *Frische* Herzinfarkte wurden 270mal, *alte* 294mal und *recidivierende* 176mal gefunden.

5. In 23 Fällen war der Herzinfarkt *ohne Coronarsklerose* vorhanden.

6. Die Coronarthrombose verteilte sich wie folgt:

Thrombose im Ramus descendens der A. coronaria sinistra 195

Thrombose im Ramus circumflexus der A. coronaria sinistra 81

Thrombose der A. coronaria dextra 144

7. 143mal war es beim Herzinfarkt zu Komplikationen (Herzruptur) gekommen.

8. Die jüngste Altersgruppe mit Herzinfarkt (3) befand sich zwischen 25-29 Jahren (2 Männer, 1 Frau). Die höchste Zahl an Herzinfarkten wies die Altersgruppe 75-79 Jahre auf: 202 (125 Männer, 77 Frauen).

Stiftung für biologisch-medizinische Stipendien

8. Dreijahresbericht 1964–1966

Die Dreijahresperiode 1964–1966 stand weiterhin unter der Präsidentschaft von Prof. H. FISCHER, Zollikon-Zürich. Die früheren Präsidenten waren: 1942–1948 Prof. A. VON MURALT, Bern; 1949–1954 Prof. A. WERTHEMANN, Basel; 1955–1961 Prof. A. FRANCESCHETTI, Genf.

Die infolge der steigenden Lebenskosten ungenügend gewordenen Stipendienansätze konnten dank der Erhöhung der Beiträge der Donatoren und des Nationalfonds ab 1. Januar 1966 in folgender Weise erhöht werden:

	bisher	neu (ab 1. I. 1966)
Europa: lediger Kandidat	Fr. 13 000	Fr. 16 000
verheirateter Kandidat	Fr. 16 000	Fr. 20 000
Übersee: lediger Kandidat	Fr. 18 000	Fr. 21 000
verheirateter Kandidat	Fr. 22 000	Fr. 26 000
Kinderzulage pro Kind	Fr. 600	Fr. 1 000
Reiseentschädigung	—	volle Reiseentsch. für Stipendiat

In der Dreijahresperiode 1964–1966 wurden jährlich im Durchschnitt Fr. 300 000 an Stipendien ausbezahlt (1961–1963: Fr. 179 000), davon durchschnittlich Fr. 220 000 für Übersee- und Fr. 80 000 für Europastipendien.

Das Verhältnis der Übersee-Stipendien zu den Europa-Stipendien bewegt sich folgendermaßen:

1958–1960	3 : 1 zu Gunsten von Übersee
1961–1963	4 ½ : 1 zu Gunsten von Übersee
1964–1966	2,1 : 1 zu Gunsten von Übersee

Seit Abfassung des letzten Dreijahresberichtes ist das Verhältnis zu Gunsten von Übersee ganz wesentlich abgesunken.

Aus der nachstehenden Tabelle 1 wird ersichtlich, daß in der 8. Dreijahresperiode total 34 neue Stipendien und 13 Verlängerungen bewilligt wurden.

Tabelle 1

Jahr	Neue Stip.	Verlängerungen	Total	Europa		Übersee	
				verh.	ledig	verh.	ledig
1964	14	3	17	5	—	12	—
1965	9	6	15	6	—	8	1
1966	11	4	15	4	—	11	—
Total	34	13	47	15	—	31	1
Durchschn. pro Jahr	11 1/3	4 1/3	15 2/3	5	—	10 1/3	1/3

Tabelle 2

Jahre	Neue Stip.	Verlän- gerungen	Total	Stipendien für	
				Medizin	Naturwissenschaften
1943-1948	56	25	83	43	15
1949-1954	47	15	62	41	6
1955-1960	51	18	69	49	2
1961-1966	61	23	84	45	2

Auf die Gesamtzahl der 47 Stipendien entfallen 32 (68%) auf USA, Kanada und Australien, und 15 (32%) auf Europa. 31 Stipendiaten sind verheiratet, einer ist ledig.

Tabelle 2 zeigt das Verhältnis von naturwissenschaftlichen und medizinischen Stipendien; es ist von ursprünglich 29,9% (1943-1948) auf 4,4% (1964-1966) zurückgegangen.

Tabelle 3

Jahre	Basel	Bern	Zürich	Fribourg Neuchâtel	Lausanne	Genf	Total
1943-1948	16	9	17	-	7	9	58
1949-1954	13	9	13	1 (F)	3	8	47
1955-1960	9	8	7	1 (N)	8	18	51
1961-1966	12	9	9	-	6	11	47

Tabelle 3 gibt eine Darstellung des Anteils deutschschweizerischer und westschweizerischer Stipendiaten. In den ersten 12 Jahren des Bestehens der Stiftung war das Verhältnis deutschschweizerischer Stipendiaten zu westschweizerischen Stipendiaten 2,7:1. Es verlagerte sich während der anschließenden 6 Jahre zugunsten des Anteils der westschweizerischen Stipendiaten (1,1:1) und beträgt in den letzten 6 Jahren 1,76:1 zugunsten des Anteils deutschschweizerischer Stipendiaten.

Tabelle 4 zeigt, wieviele der eingereichten Gesuche bewilligt, abgelehnt oder zurückgezogen wurden.

Tabelle 4

Jahre	Zahl der Gesuche	Bewilligt		Abgelehnt Zahl	oder annulliert %
		Zahl	%		
1943-1954	144	105	72,8	39	27,2
1955-1960	64	51	79,7	13	26,3
1961-1966	88	73	83	15	17

Die Erhöhung der Stipendienbeträge bei steigender Stipendienzahl konnte verantwortet werden dank der seit 1962 bestehenden großzügigen Beteiligung des Schweizerischen Nationalfonds für wissenschaftliche Forschung an den Ausgaben der Stiftung. Von diesem Zeitpunkt an standen der Stiftung Fr. 125 000 von Seiten der privaten Donatoren und Fr. 125 000 von Seiten des Schweizerischen Nationalfonds, insgesamt Fr. 250 000 jährlich zur Verfügung.

Infolge des weiteren Anstiegs der Zahl der bewilligten Stipendien – in der Dreijahresperiode 1961–1963 waren es total 37 Stipendiaten gewesen, in der jetzigen waren es 47 – kam es im Lauf der letzten drei Jahre regelmäßig zu Budgetüberschreitungen, die auch durch die sehr verdankenswerte Erhöhung der privaten Stifterbeiträge und des Nationalfonds auf je Fr. 150 000 (total Fr. 300 000) nicht voll ausgeglichen werden konnten. Die Stiftung sieht sich deshalb seit einiger Zeit vor die Frage gestellt, die Zahl der jährlich bewilligten Stipendien herabzusetzen, wenn es ihr nicht gelingt, weitere Mittel zu gewinnen, welche die Stiftung aus dem heute bestehenden Engpaß herausführen. Entsprechende Schritte sind vom Vorstand im Einverständnis mit dem Stiftungsrat unternommen worden. Es ist zu wünschen, daß diese hoffentlich nur vorübergehende Schwierigkeit im Interesse der Stipendiaten überwunden werden kann. Eine Verringerung der Zahl der jährlichen Stipendien müßte sich zum Nachteil unseres besten akademischen Nachwuchses auf biologisch-medizinischem Gebiet auswirken, und dies in einem Zeitpunkt, in welchem die größten Anstrengungen zum Ausbau unserer Hochschulen gemacht werden. Unsere Hochschulen bedürfen dieses qualifizierten Nachwuchses dringend, wenn sie den Konkurrenzkampf mit den Hochschulen der Nachbarstaaten erfolgreich aufnehmen wollen.

Die über die Auswahl der Stipendiaten entscheidenden Vorstandsmitglieder der Stiftung sind sich der großen Verantwortung bewußt, die auf ihren Entscheiden lastet, und fühlen sich verpflichtet, nur bestqualifizierte Kandidaten anzunehmen. Durch die strenge Auswahl soll eine Elite von jungen Wissenschaftern geschaffen werden, die dank ihrer Spezialausbildung als besonders wertvolle Mitarbeiter in den Dienst der biologischen und biologisch-medizinischen Institute und Kliniken gestellt werden können.

Für die bisherige großzügige Unterstützung sei den privaten Donatoren und dem Schweizerischen Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung der wärmste Dank der Stiftung ausgesprochen.

Den Vorstandsmitgliedern der Stiftung, auf deren wertvolle Mitarbeit der Unterzeichnete immer zählen konnte, sei auch an dieser Stelle herzlich gedankt.

Zürich, den 30. Januar 1967

Prof. H. FISCHER, Präsident

